

CIFE

**Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises**

Société Anonyme à Conseil d'Administration au Capital de 24 000 000 €uros

RCS PARIS B 855 800 413 000 53

Code APE 6 420 Z

Siège Social : 59, rue La Boétie - 75008 PARIS

[www.infe.fr](http://www.infe.fr)

*Rapport qui sera soumis à*

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE**

**DU 15 JUIN 2012**

# CIFE

Société Anonyme à Conseil d'Administration au Capital de 24 000 000 €uros  
Siège social : 59, Rue La Boétie – 75008 PARIS  
RCS PARIS B 855 800 413 000 53 – Code APE : 6420 Z

## RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2011

### SOMMAIRE

#### N° Page

- 2 ➤ Renseignements concernant la Société
- 3 ➤ Evolution du Capital au cours des cinq derniers exercices
- 4 ➤ Organigramme du Groupe
- 5 ➤ Exposé sommaire
- 6 ➤ Chiffres clés consolidés
  
- 7 ➤ Rapport de gestion du Conseil d'Administration
- 16 ➤ Liste des mandats des Administrateurs
- 17 ➤ Rapport du Conseil d'Administration sur l'augmentation de capital réservée aux salariés
- 18 ➤ Rapport des Commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital réservée aux salariés
- 19 ➤ Descriptif du programme de rachat d'actions
- 21 ➤ Rapport des Commissaires aux comptes sur la réduction de capital par annulation d'actions
  
- 22 ➤ Rapport du Président sur la préparation et l'organisation des travaux du Conseil et le contrôle interne
- 26 ➤ Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président
  
- 27 ➤ Comptes consolidés 2011 du Groupe CIFE
- 31 ➤ Annexe aux comptes consolidés
- 43 ➤ Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
  
- 44 ➤ Comptes sociaux 2011 de SA CIFE
- 46 ➤ Annexe aux comptes sociaux
- 51 ➤ Tableau des filiales et participations
- 52 ➤ Résultats des cinq derniers exercices
- 53 ➤ Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels
- 55 ➤ Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés
- 58 ➤ Attestation des responsables du rapport financier annuel
  
- 59 ➤ Texte des résolutions proposées à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE**

**IDENTITE**

**Dénomination sociale :**

Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises  
CIFE

**Date de création de la société :** 1920

**Nationalité :** Française

**Forme Juridique :** Société Anonyme à Conseil  
d'Administration

**Siège Social :** 59, Rue La Boétie 75008 PARIS

**Site Internet :** www.infe.fr

**Registre du Commerce et des Sociétés :**

855 800 413 – RCS PARIS

**Code APE :** 6420 Z

**Durée :** La Société prendrait fin le 28 Avril 2019, sauf  
dissolution anticipée ou prorogation

**Activité :** Holding Financière

**Exercice social :** du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre  
2011

**Capital et caractéristiques :** Le capital est de  
24 000 000 €. Il est divisé en 1 200 000 actions d'une  
valeur nominale de 20 € chacune, toutes entièrement  
libérées et portant jouissance courante.

Aucune clause statutaire ne restreint leur libre  
cession. Elles peuvent être nominatives ou au porteur  
au choix de l'actionnaire.

Il n'existe pas de plan d'options de souscription ou  
d'achat d'actions ni de plan d'attributions d'actions  
gratuites.

**TITRE**

Place de cotation : Euronext Paris  
Marché : Compartiment C

ISIN : FR 00000 66 219

Bloomberg : CFE FP

Reuters : IFDE.NT

Datastream : F : INDE

Mnemo : INFE

Secteur : construction

Classification ICB : 2357

Eligible PEA/SRD : Oui/Non



**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Président du Conseil d'Administration :**

Daniel TARDY

**Membres du Conseil d'Administration :**

Jean BRUDER

Nicole DURIEUX

Olivier TARDY

Bernard THERET

SAS ALFRED DE MUSSET : représentant permanent

Cécile JANICOT

Sébastien GARNIER, Secrétaire du Conseil  
d'Administration

**DIRECTION**

Daniel TARDY, Président Directeur Général  
Bernard THERET, Directeur Général Délégué  
Sébastien GARNIER, Secrétaire Général

**CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES**

**Commissaires aux Comptes titulaires :**

KPMG SA

7, Boulevard Albert Einstein – B.P. 41125

44311 NANTES CEDEX 3

Nomination : AG du 8 Juin 2007

RSM SECOVEC

L'Arpège – 213, Route de Rennes – B.P. 60277

44702 ORVAULT CEDEX

Nomination : AG du 8 Juin 2007

**Commissaires aux Comptes suppléants :**

Luc DUPAS

7, Boulevard Albert Einstein – B.P. 41125

44311 NANTES CEDEX 3

Nomination : AG du 8 Juin 2007

Jean-Michel PICAUD

L'Arpège – 213, Route de Rennes – B.P. 60277

44702 ORVAULT CEDEX

Nomination : AG du 8 Juin 2007

**EVOLUTION DU CAPITAL AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES**

	2007	2008	2009	2010	2011
- Nombre d'actions composant le capital en début d'exercice	330 000	300 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000
- Nombre d'actions créées au cours de l'exercice :					
- par division du nominal du titre par deux					
- par augmentation de capital		900 000			
- par levée d'options de souscription d'actions					
- Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice :					
- par réduction de capital social	30 000				
- Nombre d'actions composant le capital en fin d'exercice	300 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000
<b>CAPITAL SOCIAL EN €UROS</b>	<b>6 000 000</b>	<b>24 000 000</b>	<b>24 000 000</b>	<b>24 000 000</b>	<b>24 000 000</b>

**REPARTITION DU CAPITAL**

	31/12/2011		31/12/2010	
	% du capital	% Droit de vote	% du capital	% Droit de vote
- SAS Alfred de Musset	50,75	53,62	50,75	52,73
- M. Daniel TARDY	4,88	5,16	4,88	5,07
- M. Gérard TARDY	8,74	9,24	8,74	9,08
- Auto-détention	5,35	-	3,74	-
- Salariés Groupe CIFE	2,09	2,20	3,02	3,14
- Public	28,19	29,78	28,87	29,98
<b>TOTAL</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

Il n'existe pas de titres comportant des prérogatives particulières.

**PACTE D'ACTIONNAIRES**

Un pacte d'actionnaires a été conclu le 31 Octobre 2009 entre les actionnaires de la SAS Alfred de Musset dans le cadre de l'article 885-1.bis du Code Général des Impôts. Ce pacte annule et remplace celui signé le 20 Décembre 2004. Il a été transmis à titre d'information à l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce pacte ne contient pas de clauses prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition de titres.

**DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL**

Tout actionnaire est tenu d'en informer immédiatement la société par lettre recommandée avec avis de réception, cette obligation s'appliquant à chaque franchissement des seuils suivants, conformément à l'article L 233-7 à L 233-14 du Code de Commerce :

5 %, 10 %, 15%, 20 %, 25%, 30 %, 1/3 %, 50 %, 2/3 %, 90%, 95% du capital ou des droits de vote.

Elle informe également l'AMF dans les cinq jours du franchissement de seuil (formulaire disponible sur le site de l'AMF).

**PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS**

L'assemblée générale ordinaire de la société qui s'est tenue le 10 Juin 2011 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à des achats en bourse d'actions de la société dans les conditions et limites définies par les articles L 225-209 et suivants du Code de Commerce afin de :

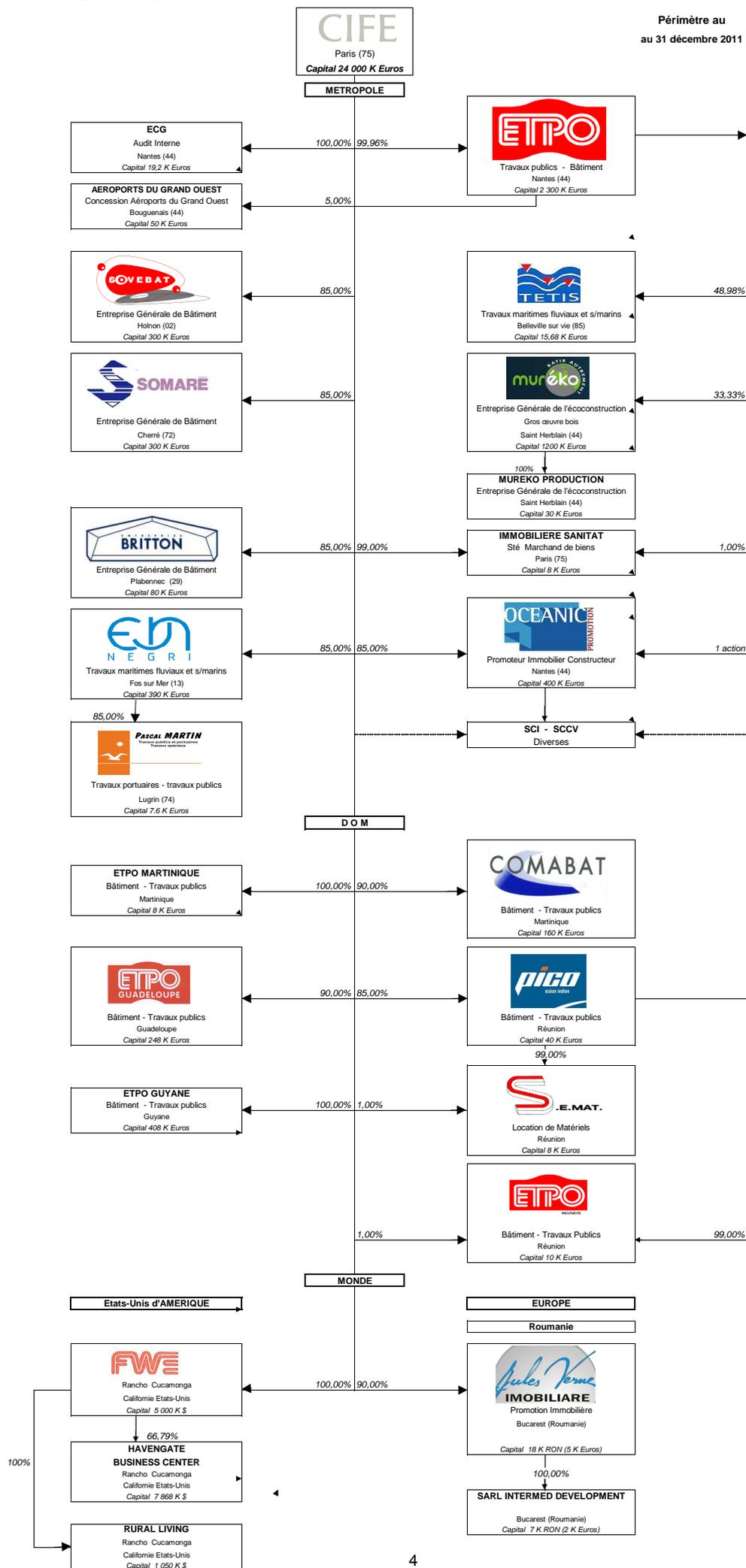
- attribuer des options prévues à l'article L.225-179 du Code de Commerce ou encore d'opérations d'actionnariat salarié,
- conserver ces actions, les céder ou les transférer, les remettre à titre d'échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- de leur annulation.

La **SA CIFE** a acquis en 2011, dans le cadre des programmes (AG 2010 et AG 2011), 19 267 de ses propres actions pour une valeur de 1 059 K€.

Une nouvelle autorisation, conforme aux dispositions du règlement européen du 22 Décembre 2003 concernant les programmes de rachat et la stabilisation d'instruments financiers, sera sollicitée à l'assemblée générale annuelle.

**AUTO DETENTION TITRES CIFE**

	2011	2010
<b>% de capital auto-détenu</b>		
- du 1 <sup>er</sup> Janvier	3,74 %	3,29 %
- en fin de période	5,35 %	3,74 %
<b>Nombre de titres</b>		
- en début de période		
- acquis	44 926	39 479
- attribués gratuitement	19 267	5 447
- cédés	-	-
- annulés	-	-
- en fin de période	64 193	44 926
<b>Valeur brute fin de période</b>	<b>3 247 K€</b>	<b>2 187 K€</b>
<b>Valeur boursière</b>	<b>3 251 K€</b>	<b>2 673 K€</b>
<b>Provision pour dépréciation</b>	-	-



# CIFE

## Exposé sommaire - Résultats Annuels 2011

Le Conseil d'administration réuni le **10 Avril 2012**, a arrêté les comptes sociaux, ainsi que les comptes consolidés établis selon les normes comptables internationales IFRS, de l'exercice **2011**.

Comptes Consolidés (En K€)	2011	2010	Var.
Chiffres d'affaires	130 718	147 572	- 11,4 %
Résultat Opérationnel	7 467	10 750	- 30,5 %
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>5 220</b>	<b>7 836</b>	<b>- 33,3 %</b>
<b>Part du Groupe</b>	<b>4 057</b>	<b>7 175</b>	<b>- 43,4 %</b>
<b>Intérêts Minoritaires</b>	<b>1 163</b>	<b>661</b>	<b>+ 75,9 %</b>

### Activités et résultats

La décroissance de l'activité constatée sur les exercices 2009 et 2010 s'est poursuivie en 2011. Le Groupe **CIFE** a réalisé un **chiffre d'affaires** annuel consolidé en baisse de **11,4 %** à **131 M€** contre **147 M€** en 2010.

L'**activité BTP** diminue de 12 % pour s'établir à **122 M€** contre **138 M€** en 2010 et l'**activité de promotion immobilière** est en baisse d'environ 3 % avec un volume de **9,2 M€** contre **9,5 M€** en 2010. En 2011, le Groupe a continué sa stratégie de déstockage des programmes en cours sur les neuf premiers mois de l'année mais a constaté un arrêt des ventes sur le dernier trimestre de l'exercice.

Le Groupe a lancé sur Nantes un nouveau programme immobilier pour un chiffre d'affaires prévisionnel d'environ **6 M€** et qui est vendu à 91 % à la fin de l'exercice.

En revanche, l'activité de promotion en Roumanie est restée au point mort dans un marché toujours en crise et dans un environnement de travail compliqué. Cette dégradation du marché nous a conduit à constituer des provisions complémentaires au bilan.

Le **résultat opérationnel** s'élève à **7,4 M€** contre **10,7 M€** en 2010 soit en diminution de 30 %. Par rapport au chiffre d'affaires consolidé il représente une marge opérationnelle de **5,71 %** contre 7,28 % en 2010.

Notre résultat opérationnel annuel a été impacté à la hausse par des éléments significatifs immobiliers non récurrents. En effet, le Groupe a procédé à des cessions de deux sites immobiliers qui ont dégagé **2,7 M€** de résultat opérationnel supplémentaire.

Retraité de ces éléments, le résultat opérationnel s'établirait donc à **4,7 M€** soit **3,59 %** de notre chiffre d'affaires.

L'**activité BTP** a dégagé un résultat opérationnel de **5,9 M€** soit **4,88 %** de marge pour un chiffre d'affaires de **122 M€** en 2011 contre **10,2 M€** soit **7,42 %** de marge pour un chiffre d'affaires de **138 M€** l'année précédente.

Le résultat opérationnel de l'**activité immobilière** génère un profit de **1,5 M€** contre **0,5 M€** en 2010. Retraités du bénéfice des résultats sur éléments non récurrents décrit ci-dessus, le résultat opérationnel ressortirait en perte de **1,2 M€** dont **1,5 M€** liés à la Roumanie, impactée une nouvelle fois par des provisions complémentaires pour dépréciation d'actifs (terrains en réserve foncière).

Le **résultat net consolidé** (part du Groupe) a baissé d'environ 43 % passant de **7,2 M€** en 2010 à **4,0 M€** en 2011. Il représente 3,10 % du chiffre d'affaires contre 4,86 % en 2010.

Aussi, l'**activité BTP** a dégagé pour **4,0 M€** de résultat net (part du Groupe) contre **7,3 M€** en 2010 soit 45 % de baisse. L'**activité immobilière** a dégagé un résultat à l'équilibre sur l'exercice contre une perte de **0,1 M€** en 2010. Le résultat net contributif du pôle immobilier est équilibré dans la mesure où les pertes de Roumanie valorisées à **1,6 M€** en tranche annuelle 2011 ont été compensées par les résultats nets issus des cessions immobilières non récurrentes décrites ci-dessus, complétées par les résultats sur nos activités de location et promotions immobilières.

Le **résultat net par action** (résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen d'actions en circulation diminué des actions propres) s'élève à **3,57 €** contre **6,21 €** en 2010.

Les **investissements** financés pour 57 % sur fonds propres et 43 % par emprunts bancaires et crédit bail se sont élevés en 2011 à **6,6 M€** contre **2,4 M€** en 2010.

Les **dettes financières** s'élèvent à **11,2 M€** à la fin de l'exercice contre **11,7 M€** à la fin de l'exercice précédent.

Le **cash flow consolidé annuel** est de **11,7 M€** contre **11,9 M€** en 2010 et **17,4 M€** en 2009.

La structure financière du Groupe demeure solide, avec un montant de **fonds propres** (incluant les intérêts minoritaires) à **82,4 M€**, en progression de **2,6 M€** par rapport au 31 Décembre 2010.

La **Société Mère SA CIFE** a dégagé un bénéfice net en 2011 de **7,5 M€** contre **9,0 M€** en 2010.

Il sera proposé à l'**Assemblée Générale** des Actionnaires, qui se réunira le **Vendredi 15 Juin 2012** la distribution d'un dividende de **1,33 €** par action.

### Perspectives 2012

Le **Groupe CIFE** débute l'année 2012 avec un carnet de commandes travaux d'environ **141 M€** au 1<sup>er</sup> Mars 2012 représentant dorénavant un peu plus d'une année d'activité. Ce carnet est en hausse de 27 % par rapport à la même époque de l'année dernière. Par ailleurs, les marges prévisionnelles sur ces nouvelles affaires devraient être également plus tendues.

Compte tenu des perspectives économiques incertaines, nous devrions continuer d'avoir des difficultés concernant les dates de démarrage effectives des travaux.

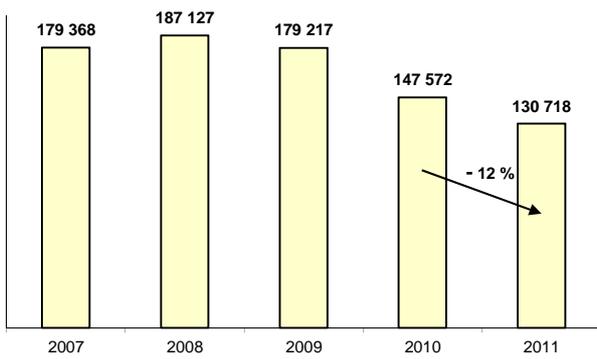
Néanmoins, nous restons confiant et demeurons très attentif au maintien et à l'amélioration à terme de nos marges opérationnelles afin de préserver nos structures, notre niveau d'emploi et notre rentabilité.

### A propos du Groupe CIFE

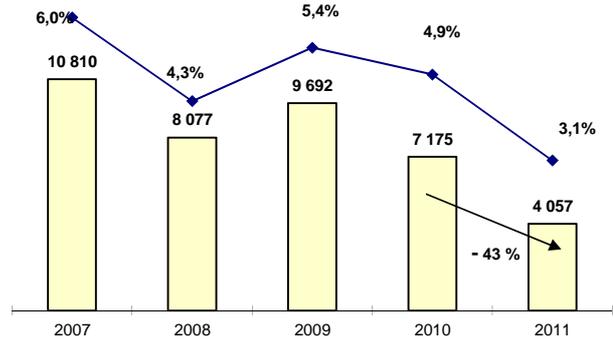
Les **cœurs de métier** du Groupe **CIFE** sont la construction (Bâtiment-Travaux Publics) et la promotion immobilière. Avec plus de 600 collaborateurs, le Groupe est présent principalement en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

Données établies aux normes IFRS

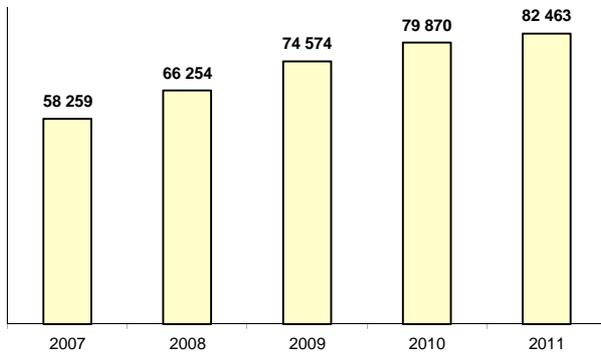
**Chiffre d'affaires (En KE)**



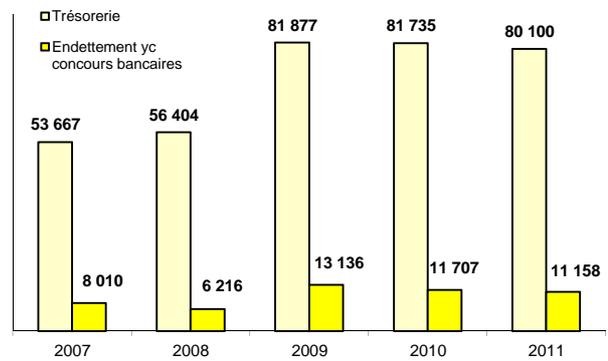
**Résultat net part Groupe (en KE et % du CA)**



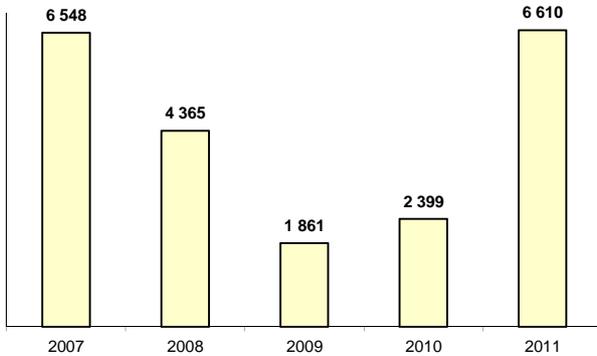
**Capitaux Propres (yc Intérêts Minoritaires) (en KE)**



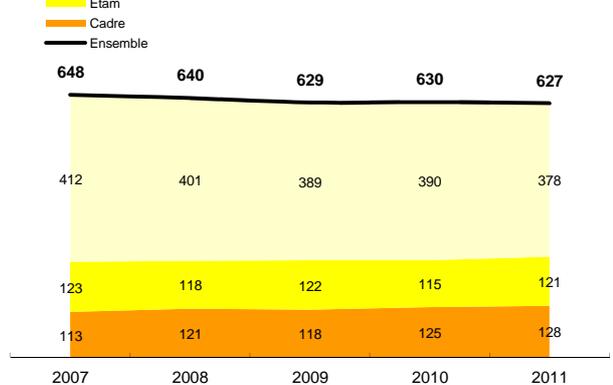
**Trésorerie et actifs de gestion de trésorerie  
 Endettement (en KE)**



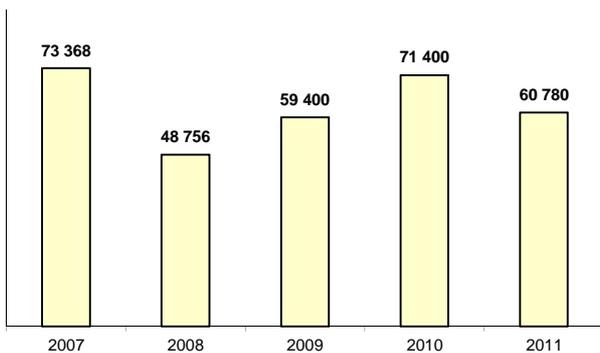
**Investissements (en KE)**



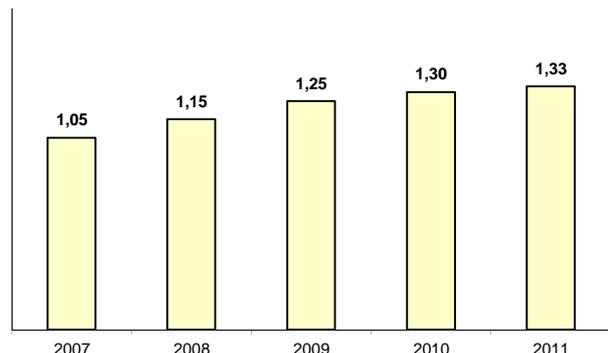
**Evolution des Effectifs**



**Capitalisation Boursière (en KE)  
 Cours de clôture exercice**



**Dividende versé au titre de l'exercice (En Euro)**



*Dividende 2011: Sous réserve de l'approbation de l'AG du 15 Juin 2012  
 Dividendes antérieurs : proforma capital 2008*

## Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale

Mesdames et Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte pour vous rendre compte de l'activité de votre compagnie au cours de l'année 2011, soumettre à votre approbation les comptes et le bilan arrêtés au 31 décembre 2011, examiner les autres questions portées à l'ordre du jour, et vous prononcer enfin sur les résolutions qui vous seront soumises en conclusion de notre exposé et de ceux de vos commissaires aux comptes.

Conformément aux diverses recommandations, nous nous sommes efforcés de simplifier autant que possible les informations données dans les annexes relatives aux comptes de la société mère et aux comptes consolidés du groupe en privilégiant celles qui présentaient une importance significative.

---

### 1 – Environnement économique et conjoncturel

Après une année 2010 marquée par un recul d'activités en valeur dans les travaux publics et gros œuvre de bâtiment, l'année 2011 n'a finalement pas été l'année de reprise attendue par la profession.

En effet, le redémarrage constaté sur les premiers mois de l'année s'est essoufflé sur le deuxième semestre.

Les différentes crises financières, monétaires et économiques perdurent et génèrent un pessimisme ambiant dans les affaires.

Enfin, et comme indiqué l'année dernière nous pensons toujours que la dégradation des finances publiques pèsera de plus en plus dans les futurs investissements en travaux publics.

### 2 – Comptes du Groupe

#### 2.1 Faits significatifs de la période

##### Variation de périmètre

Dans le courant de l'exercice, la **SA CIFE** a cédé 15 % du capital des filiales opérationnelles **SOMARÉ** et **OCEANIC Promotion détenues** pour 85 % de leur capital à la fin de l'exercice.

Dans le courant du 2<sup>ème</sup> semestre, le Groupe, via sa filiale américaine **FWE** a créé une nouvelle société américaine détenue à 100 % ayant comme activité l'acquisition et la location de maisons individuelles en Californie.

##### Programme de Rachat d'actions

Le Conseil d'administration a mis en application le programme de rachat d'actions autorisé par la précédente Assemblée générale. La **CIFE** a racheté sur l'exercice 19 267 titres pour un volume de **1 059 K€** à un prix moyen de **54,99 €** par action.

#### 2.2 Comptes consolidés

##### Chiffre d'affaires

L'activité du Groupe générée par la **CIFE** et ses filiales est demeurée centrée sur ses métiers de base :

- Bâtiment – Travaux publics
- Promotion immobilière

La décroissance de l'activité constatée sur les exercices 2009 et 2010 s'est poursuivie en 2011. Le Groupe **CIFE** a réalisé un chiffre d'affaires annuel consolidé en baisse de **11,4 %** à **131 M€** contre **147 M€** en 2010.

L'**activité BTP** diminue de 12 % pour s'établir à **122 M€** contre **138 M€** en 2010 et l'**activité de promotion immobilière** est en baisse d'environ 3 % avec un volume de **9,2 M€** contre **9,5 M€** en 2010. En 2011, le Groupe a continué sa stratégie de déstockage des programmes en cours sur les neuf premiers mois de l'année mais a constaté un arrêt des ventes sur le dernier trimestre de l'exercice.

Le Groupe a lancé sur Nantes un nouveau programme immobilier pour un chiffre d'affaires prévisionnel d'environ **6 M€** et qui est vendu à 91 % à la fin de l'exercice.

En revanche, l'activité de promotion en Roumanie est restée au point mort dans un marché toujours en crise et dans un environnement de travail compliqué. Cette dégradation du marché nous a conduit à constituer des provisions complémentaires au bilan.

Sur un plan géographique, le Groupe a réalisé 79 % de son activité en France métropolitaine, 21 % dans les DOM contre respectivement 75 % et 25 % en 2010.

La part d'activité réalisée à l'étranger (Etats-Unis et Roumanie) reste non significative.

### Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'élève à **7,4 M€** contre **10,7 M€** en 2010 soit en diminution de 30 %. Par rapport au chiffre d'affaires consolidé il représente une marge opérationnelle de **5,71 %** contre 7,28 % en 2010.

Notre résultat opérationnel annuel a été impacté à la hausse par des éléments significatifs immobiliers non récurrents. En effet, le Groupe a procédé à des cessions de deux sites immobiliers qui ont dégagé **2,7 M€** de résultat opérationnel supplémentaire.

Retraité de ces éléments, le résultat opérationnel s'établirait donc à **4,7 M€** soit **3,59 %** de notre chiffre d'affaires.

L'**activité BTP** a dégagé un résultat opérationnel de **5,9 M€** soit **4,88 %** de marge pour un chiffre d'affaires de **122 M€** en 2011 contre **10,2 M€** soit **7,42 %** de marge pour un chiffre d'affaires de **138 M€** l'année précédente.

Le résultat opérationnel de l'**activité immobilière** génère un profit de **1,5 M€** contre **0,5 M€** en 2010. Retraités du bénéfice des résultats sur éléments non récurrents décrit ci-dessus, le résultat opérationnel ressortirait en perte de **1,2 M€** dont **1,5 M€** liés à la Roumanie, impactée une nouvelle fois par des provisions complémentaires pour dépréciation d'actifs (terrains en réserve foncière).

### Résultat net

Le résultat net consolidé (part du Groupe) a baissé d'environ 43 % passant de **7,2 M€** en 2010 à **4,0 M€** en 2011. Il représente 3,10 % du chiffre d'affaires contre 4,86 % en 2010.

Aussi, l'**activité BTP** a dégagé pour **4,0 M€** de résultat net (part du Groupe) contre **7,3 M€** en 2010 soit 45 % de baisse. L'**activité immobilière** a dégagé un résultat à l'équilibre sur l'exercice contre une perte de **0,1 M€** en 2010. Le résultat net contributif du pôle immobilier est équilibré dans la mesure où les pertes de Roumanie valorisées à **1,6 M€** en tranche annuelle 2011 ont été compensées par les résultats nets issus des cessions immobilières non récurrentes décrites ci-dessus, complétées par les résultats sur nos activités de location et promotions immobilières.

L'augmentation des produits financiers sur placement de trésorerie et la stabilité de nos charges financières ont entraîné une amélioration de notre « coût d'endettement financier net » qui s'affiche avec un solde positif de **1,7 M€** contre **1,3 M€** en 2010.

Les autres produits financiers et charges financières représentent une perte nette de **341 K€** contre une perte nette de **80 K€** en 2010.

La charge d'impôt de l'exercice s'élève à **3,3 M€** contre **4,3 M€** en 2010 et représente un taux effectif de **37,8 %** contre **35,3 %** en 2010.

Le ROE (return on equity) correspondant au résultat net part du Groupe de l'exercice N rapporté aux capitaux propres part du Groupe au 31/12/N-1 s'affiche à **5,3 %** en 2011 contre 10,1 % en 2010.

Le résultat net par action (résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen d'actions en circulation diminué des actions propres) s'élève à **3,57 €** contre **6,21 €** en 2010.

### Structure Financière

Les **investissements** financés pour 57 % sur fonds propres et 43 % par emprunts bancaires et crédit bail se sont élevés en 2011 à **6,6 M€** contre **2,4 M€** en 2010 selon la répartition suivante :

- Investissements incorporels	<b>31 K€</b> contre	<b>82 K€</b>
- Immobilisations corporelles, machines et équipements	<b>6 331 K€</b> contre	<b>2 260 K€</b>
- Immobilisations financières	<b>248 K€</b> contre	<b>57 K€</b>

Le Groupe présente ses **immeubles de placement** au bilan pour leur valeur nette comptable historique soit **3,6 M€** contre **2,9 M€** à la clôture de l'exercice précédent. L'augmentation intègre pour **749 K€** de valeur nette comptable les nouveaux investissements immobiliers réalisés dans le cadre de la filiale **RURAL LIVING** aux Etats Unis.

La juste valeur estimée sur les immeubles de placement a été corrigée à la baisse de **113 K€** et est valorisée à **6,6 M€** au 31 Décembre 2011 contre **6,7 M€** au 31 Décembre 2010. Compte tenu de la dégradation du marché américain, la valorisation des immeubles portés par la filiale **HBC** a été révisée à la baisse pour **1 042 K€**. Par ailleurs, la valeur sur les biens de **RURAL LIVING** a été évaluée à **753 K€** à la fin de l'exercice. Enfin, la juste valeur s'est appréciée d'environ **176 K€** du fait de l'évolution du cours de change de l'€uro par rapport au dollar.

La **provision** non courante correspondant à la dette actualisée des indemnités de fin de carrières et médailles du travail est de **680 K€** contre **639 K€** en 2010.

Les provisions courantes sont en diminution nette au bilan de **478 K€** à **3,7 M€** à la clôture.

Le Droit Individuel à la Formation (DIF) représente en fin d'exercice un solde de 54 215 heures acquises et valorisées à environ **828 K€**. Comme indiqué dans nos rapports de gestion antérieurs, ce montant ne peut être provisionné en raison de l'interdiction légale de provisionnement de ces dépenses.

Les **dettes financières** s'élèvent à **11,2 M€** à la fin de l'exercice contre **11,7 M€** à la fin de l'exercice précédent. Cet endettement intègre une ligne de financement de **6 M€** souscrite en 2009 par la maison mère à titre de précaution. Cette ligne est par ailleurs assortie de plusieurs clauses d'exigibilité anticipée sans incidence à la clôture de cet exercice. Cette ligne est placée à ce jour et génère un profit sur écart de taux.

La part d'endettement à taux variable représente un volume de **6,1 M€** et la part à moins d'un an de l'endettement représente **74 %** de l'endettement total, contre 86 % en 2010.

Le ratio d'endettement ressort à **13,5 %** contre **14,7 %** au 31 Décembre 2010.

Enfin les dettes financières représentent **14 %** du montant consolidé du cash disponible, proportion stable par rapport au 31 Décembre 2010.

Le **cash flow consolidé annuel** (résultat net retraité des charges et produits sans impact de trésorerie) est de **11,7 M€** contre **11,9 M€** en 2010 et **17,4 M€** en 2009.

La trésorerie nette totale, d'un montant de **79 M€** intégrant les placements à court, moyen et long termes est en augmentation de près de **900 K€** sur l'exercice. La variation annuelle totale tient compte d'un flux de trésorerie généré par l'activité positif de **6,3 M€** complété d'un flux positif d'emprunt de **+ 3 M€** et de flux nets d'investissements corporels et financiers pour **4,1 M€** ; Ces flux ont principalement financé le paiement des dividendes pour **2,2 M€**, le remboursement des dettes financières pour **1,1 M€** et le programme de rachat d'actions **CIFE** pour **1 M€**.

La structure financière du Groupe demeure solide, avec un montant de **fonds propres** (incluant les intérêts minoritaires) à **82,4 M€** en progression de **2,6 M€** par rapport au 31 Décembre 2010.

Les capitaux propres consolidés sont diminués de la valeur historique des titres **CIFE** en autocontrôle d'un montant de **3,2 M€** en fin d'exercice.

## Gestion des risques

Le Groupe a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats. Il considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-dessous.

### • Risque Métiers

L'activité du Groupe dépend notamment de la conjoncture économique générale et des commandes publiques.

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé au risque de mauvais choix techniques, de complexité technique à l'exécution des travaux, de dépassement de délais, de dépassement des budgets et d'aléas climatiques.

### • Risque de taux d'intérêts, risque de liquidité, risque d'émetteur

Le Groupe **CIFE** est peu endetté. Le montant de l'endettement bancaire à taux variable est de **6 057 K€** dont **6 034 K€** portés par la société mère dans le cadre de sa ligne de financement. Compte tenu de sa surface financière, le Groupe ne se considère pas soumis au risque de hausse des taux.

La trésorerie du Groupe est placée principalement sur des produits monétaires Euros, titres de créances négociables et produits de capitalisation qui ne sont pas soumis de manière significative au risque du marché actions. Au 31 Décembre 2011, les placements dynamiques sur gestion alternative et divers produits structurés actions, produits présentant un risque en capital, représentent un volume net de **2,0 M€** soit 2,51 % du montant du cash disponible. Compte tenu du volume de trésorerie en fin d'exercice, le Groupe considère qu'il est en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le Groupe ne se considère pas en risque vis-à-vis du placement obligataire émis par la Région des Pays de la Loire (échéance 2015).

A titre plus général, le Groupe ne se considère pas en risque vis-à-vis de ses émetteurs de placements bancaires

### • Risque de change et fluctuation de cours de matières premières

Hormis sur ses actifs en Amérique du Nord et en Roumanie représentant environ 6 % du total des actifs consolidés, le Groupe n'est pas soumis de manière significative au risque de change puisque l'essentiel de ses échanges est facturé dans la zone Euro à l'exception de la Roumanie qui représente moins de 1 % de l'activité consolidée du Groupe. Le Groupe est néanmoins soumis à fluctuation de la monnaie locale roumaine vis-à-vis de l'Euro qui pénalise le financement Euro de sa filiale **Jules Verne Immobiliare**.

Certaines matières premières utilisées dans les activités du Groupe sont soumises à fluctuation (acier notamment) mais les risques n'ont pas de caractère à remettre en cause significativement les résultats. En règle générale, ces fluctuations sont couvertes par des clauses d'indexation contractuelles.

En application des dispositions de l'article L225-100 al.6 du Code de Commerce, nous précisons que le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers de couverture.

### • Risque commercial

Compte tenu de la typologie de son marché, le Groupe considère n'être dépendant ni de fournisseurs, ni de sous traitants, ni de clients.

### • Risque juridique

Le Groupe **CIFE** est propriétaire de tous les actifs essentiels à son exploitation. Il n'existe à la connaissance du Groupe aucun nantissement, hypothèque ou garantie donné sur des actifs incorporels, corporels ou financiers, présentant un caractère significatif.

Il n'existe à ce jour aucun litige susceptible d'affecter substantiellement l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de la société ou du Groupe **CIFE**.

### • Risque industriel lié à l'environnement

A la connaissance de la société, il n'existe pas actuellement de risques industriels et environnementaux liés aux activités du Groupe susceptibles d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, les résultats ou la situation financière de la société ou du Groupe **CIFE**.

#### • Assurances

L'activité de construction nécessite de répondre à des réglementations particulières et à des obligations légales d'assurances (décennale bâtiment par exemple). Les lignes d'assurances de responsabilité civile confèrent une couverture de **7,0 M€** par sinistre. L'assurance décennale donne une couverture contre les dommages aux bâtiments après réception pour une durée de 10 ans. Enfin diverses assurances souscrites au niveau du Groupe ou des filiales couvrent le patrimoine ou les moyens d'exploitation propres du Groupe (multirisques, assurances automobiles...).

### 2.3 Activité et résultat des filiales et participations (données issues des comptes sociaux)

#### Activité Bâtiment - Travaux publics

En France, le volume d'activité de production de votre principale filiale **ETPO** a diminué de 12 %, passant de **74,2 M€** en 2010 à **64,8 M€** en 2011. Le carnet de commandes arrêté au 1<sup>er</sup> Mars 2012 affiche un volume de **68 M€** contre **67 M€** au 1<sup>er</sup> Mars 2011, représentant une année d'activité.

Les autres filiales métropolitaines : **BRITTON, NEGRI, SOMARÉ, SOVEBAT, et PASCAL MARTIN** ont généré un chiffre d'affaires de **31,0 M€** contre **29,5 M€** en augmentation d'environ 5 %. Le carnet de commandes cumulé de ces filiales au 1<sup>er</sup> Mars 2012 affiche un volume de **27,9 M€** contre **23,4 M€** au 1<sup>er</sup> Mars 2011, représentant environ 10-11 mois d'activité.

Dans les DOM, l'activité répartie entre vos filiales **COMABAT, ETPO Guadeloupe, ETPO Guyane, ETPO Martinique, ETPO Réunion, PICO Océan Indien et SEMAT** représente un chiffre d'affaires en baisse de 25 % soit **29,09 M€** contre **38,9 M€** en 2010. Le carnet de commandes cumulé de ces filiales DOM au 1<sup>er</sup> Mars 2012 affiche un volume de **45,0 M€** contre **20,8 M€** au 1<sup>er</sup> Mars 2011, soit en progression de 116 % représente dorénavant plus d'une année et demie d'activité.

Chez **SEMAT**, l'activité de location de matériel de travaux publics demeure marginale avec un volume de chiffre d'affaires de **1,3 M€** sur l'année stable par rapport à 2010.

#### Activités Immobilières

##### En France

Notre filiale **OCEANIC Promotion** a dégagé un profit de **556 K€** en 2011 contre **833 K€** en 2010.

##### Aux Etats-Unis

**FWE**, via sa filiale **HBC** est propriétaire des deux tiers d'un parc de bureaux de 6 300 m<sup>2</sup> avec 238 places de parking dans la région de Los Angeles. Dans un contexte de crise immobilière marquée, la filiale maintient un taux d'occupation de son parc locatif assez satisfaisant.

**RURAL LIVING**, nouvelle filiale de **FWE** est à la fin de l'exercice propriétaire de quinze maisons individuelles achetées aux enchères dans une même commune située dans la région de Los Angeles. Nous pensons que les faibles prix constatés pour ces acquisitions permettront ultérieurement des plus-values intéressantes lorsque la crise immobilière sera terminée.

##### En Roumanie

Au 31 Décembre 2011, compte tenu de la clôture de certains contentieux clients, la commercialisation et les réservations notariées de l'immeuble résidentiel **STELLA** s'élèvent à 73 % du programme. Les contentieux clients sont provisionnés intégralement et s'élèvent désormais à **226 K€** contre **492 K€** à la fin de l'exercice précédent. Enfin, en complément des dépréciations des années précédentes sur les appartements, il a été constaté sur 2011, une dépréciation complémentaire sur les deux terrains en réserves foncières pour **949 K€**

Par ailleurs, l'évolution des cours « RON/Euro » a pénalisé la filiale qui se finance exclusivement sur une base Euros. La perte de change comptabilisée sur l'exercice s'élève à **140 K€**

### 2.4 Comptes annuels de la société mère SA CIFE

#### Activité et résultat

Les comptes sociaux de **CIFE** font apparaître un chiffre d'affaires annuel de **1,0 M€** contre **1,1 M€** en 2010 qui se compose principalement de prestations administratives et de locations immobilières.

La société a dégagé un bénéfice net en 2011 de **7,5 M€** contre **9,0 M€** en 2010. Compte tenu de l'exposition en Roumanie, Il a également été provisionné **2,9 M€** en tranche 2011 sur les financements accordés à sa filiale **Jules Verne Immobiliare**, portant le provisionnement total à **8,5 M€**.

La trésorerie bancaire placée en produits OPCVM, certificats de dépôts, contrats de capitalisation et obligations a généré **1 805 K€** de résultats financiers (**1 662 K€** net de provisions) contre **1 400 K€** (**1 320 K€** net de provisions) en 2010.

La situation nette de la **SA CIFE** s'est appréciée de **6,0 M€** de par une mise en réserve significative du résultat 2010, combinée à une distribution de dividende en ligne avec les exercices précédents.

Le cash flow (résultat net retraité des dotations aux amortissements et provisions nettes de reprises) sur l'exercice est de **11,2 M€** contre **9,9 M€** en 2010 et **14,5 M€** en 2009.

Le volume net de trésorerie géré par la société mère s'élève à **65,5 M€** volume équivalent à fin 2010. La trésorerie provenant de l'activité pour **4,3 M€** complétée du remboursement du prêt de **0,6 M€** par sa filiale **OCEANIC Promotion** ont financé les financements complémentaires accordés aux filiales et participations pour **2,4 M€**, le versement net du dividende **CIFE** pour **1,5 M€** ainsi que le programme de rachat d'actions **CIFE** pour **1,0 M€**.

Fin 2011 la société présente un endettement de **6 M€** vis-à-vis des établissements de crédit. Cette ligne de financement est à ce jour remplacée et génère un profit sur écart de taux.

Au 31 Décembre 2011, les dettes fournisseurs (hors factures non parvenues) s'élèvent à **64 K€** dont **59 K€** à échéance 30 jours et **5 K€** à échéance 60 jours. En 2010, les dettes fournisseurs (hors factures non parvenues) s'élevaient à **83 K€** dont **77 K€** à échéance 30 jours et **6 K€** à échéance 60 jours.

La situation financière est totalement saine puisque l'actif disponible couvre très largement le passif exigible de la société avec un solde positif de **55 M€** contre **50 M€** en 2010.

### Informations à caractère fiscal

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 39-4 du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

### Intégration fiscale

Le périmètre d'intégration est constitué de la **SA CIFE** et de la **SARL IMMOBILIERE SANITAT**. En l'absence d'activité sur la **SARL IMMOBILIERE SANITAT**, cette intégration fiscale n'a pas de caractère significatif.

### Capital et autocontrôle

Le capital social de la **SA CIFE** s'établit à **24 M€** répartis en 1 200 000 actions de **20 €** chacune. Toutes les actions composant le capital social sont ordinaires, entièrement libérées et ne disposent d'aucune prérogative particulière. Par ailleurs, il n'existe pas à ce jour de plans d'options de souscription ou achat d'actions ni de plans d'attribution d'actions gratuites.

La **SA CIFE** a acquis en 2011, dans le cadre du programme d'achat de ses propres actions 19 267 actions à un cours moyen de **54,99 €**. Compte tenu des 44 926 actions détenues au 31 décembre 2010, la **SA CIFE** détenait en fin d'exercice **64 193 actions** représentant **5,35 %** du capital social.

La valeur au cours d'achat des actions détenues au 31 Décembre 2011 s'élève à **3 247 K€** pour une valeur nominale de **1 284 K€** et une valeur boursière de **3 251 K€**.

### Répartition du Capital

	31/12/2011		31/12/2010	
	% du capital	% droits de vote	% du capital	% droits de vote
SAS Alfred de Musset	50,75	53,62	50,75	52,73
M. Daniel TARDY	4,88	5,16	4,88	5,07
M. Gérard TARDY	8,74	9,24	8,74	9,08
Auto détention	5,35	-	3,74	-
Salariés Groupe CIFE	2,09	2,20	3,02	3,14
Public	28,19	29,78	28,87	29,98
<b>TOTAL</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

### Informations boursières

L'action **CIFE** est cotée sur le marché réglementé NYSE Euronext Paris (Compartiment C).

Le cours de bourse a baissé de 14,86 % en 2011 après une augmentation de 20,18 % en 2010 et 21,83 % en 2009. L'action a terminé l'année à un cours de clôture de **50,65 €** contre **59,49 €** au 31 décembre 2010.

La valorisation boursière s'élève à **60,8 M€** contre **71,4 M€** un an plus tôt.

Les échanges d'actions ont représenté **1,32 %** du capital contre **3,49 %** en 2010 et 2,99 % en 2009.

En 2011, le cours de clôture le plus haut s'est établi à **62,05 €** contre **44,72 €** pour le cours de clôture le plus bas.

### 2.5 Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat

Pour satisfaire à l'obligation des articles L 233-13 et L 225-100-3 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

## Structure du capital de la société

Le capital de notre société est détenu à plus de 50 % directement ou indirectement par la famille **TARDY**.

## Liste de détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux

Il n'existe pas de titre comportant des prérogatives particulières.

## Mécanisme de contrôle

Un pacte d'actionnaires a été conclu le 31 Octobre 2009 entre les actionnaires de la SAS Alfred de Musset dans le cadre de l'article 885-1.bis du Code Général des Impôts. Ce pacte annule et remplace celui signé le 20 Décembre 2004. Il a été transmis à titre d'information à l'Autorité des Marchés Financiers. Ce pacte concernant **62,12 %** du capital social de la société ne contient pas de clauses prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition de titres.

## Pouvoirs du Conseil d'Administration concernant le rachat d'actions

L'Assemblée délègue chaque année au Conseil d'Administration le pouvoir de procéder, conformément à l'article L 225-209 du Code de Commerce, aux dispositions du règlement 2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la directive "*abus de marché*" n°2003/6/CE du 28 janvier 2003, et aux articles 24 1-1 à 241-7 du règlement général de l'AMF, à des rachats des actions de la société dans la limite de 10 % du capital social.

## Prise de participations

La **SA CIFE** n'a pas réalisé de prises de participations au cours de l'exercice 2011.

## 2.6 Evènements postérieurs à la clôture des comptes

### Faits significatifs

### 2.7 Perspectives 2012

Le Groupe **CIFE** débute l'année 2012 avec un carnet de commandes travaux d'environ **141 M€** au 1<sup>er</sup> Mars 2012 représentant dorénavant un peu plus d'une année d'activité. Ce carnet est en hausse de 27 % par rapport à la même époque de l'année dernière. Par ailleurs, les marges prévisionnelles sur ces nouvelles affaires devraient être également plus tendues.

Compte tenu des perspectives économiques incertaines, nous devrions continuer d'avoir des difficultés concernant les dates de démarrage effectives des travaux.

Néanmoins, nous restons confiant et demeurons très attentif au maintien et à l'amélioration à terme de nos marges opérationnelles afin de préserver nos structures, notre niveau d'emploi et notre rentabilité.

## 2.8 Informations sociales

Les effectifs permanents du Groupe au 31 décembre 2011 se répartissent de la manière suivante :

	2011	2011 (en %)	2010	2010 (en %)
- Compagnons	378	60,29	390	61,90
- Etam	121	19,30	115	18,25
- Cadres	128	20,11	125	19,85
TOTAL	627	100,00	630	100,00

84 % des effectifs sont rattachés aux filiales Métropole contre 16 % pour les filiales DOM. Les effectifs se répartissent pour 92 % d'hommes et 8 % de femmes.

Les charges de personnel comprenant les rémunérations brutes, les charges sociales, la participation légale et les intéressements, s'élèvent à **31,6 M€** contre **31,5 M€**, soit en légère augmentation de 0,19 %. Elles représentent **24,1 %** du chiffre d'affaires contre 21% en 2010.

Elles intègrent l'intéressement et la participation légale des sociétés **ETPO** et **BRITTON** pour un montant de **0,5 M€** contre **1,3 M€** en 2010.

Le taux moyen de charges sociales sur les rémunérations brutes est égal à **38 %** équivalent à 2010.

**ETPO** détient la qualification **EDF Nucléaire CAS1** permettant à l'entreprise de réaliser des travaux sur les sites de centrales nucléaires. Par ailleurs, **ETPO** est certifiée **MASE (Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises)** sur le périmètre de son agence du Havre.

## 2.9 Informations en matière de recherche et de développement

**ETPO** est membre actif du pôle Génie Civil Eco construction basé à Nantes qui s'appelle dorénavant **NOVABUILD**. Dans ce cadre, elle est partenaire de deux projets de recherche collaboratifs retenus par le **Fonds Unique Interministériel (FUI)**. Ces deux projets sont :

- **MAREO** – Maintenance et réparation des ouvrages littoraux en béton. Ce programme a été présenté à la fin de l'année 2011.
- **DECID2** – Démonstrateur en composites intelligents à double diagnostic. Ce programme consiste à étudier les modes d'instrumentation et de surveillance en continu d'ouvrages en composites, donc avec des quantités faibles de matériaux. Il comprend en particulier dans sa dernière phase l'installation d'une passerelle en composites, instrumentée, sur le site du Technocampus EMC2 à Bouguenais près de Nantes. Ce programme a pris du retard par suite de la difficulté de recruter les thésards nécessaires à son lancement. Il se terminera au dernier trimestre 2012

Au titre de 2011, **ETPO** a sollicité un Crédit Impôts Recherche, CIR, à hauteur de **168 K€**

## 2.10 Informations en matière de développement durable (environnement, qualité, sécurité)

### ETPO

Outre la certification nucléaire **EDF CAS1** et la certification **MASE** précitées au paragraphe 2.8, **ETPO** s'est vue reconduire en 2011 ses certifications **ISO 9001** pour la qualité et **ISO 14001** pour l'environnement et a obtenu fin 2011 la certification **OHSAS 18001** en matière de santé-sécurité.

**ETPO** fait donc partie maintenant des 646 entreprises (dont 150 entreprises dans les métiers de la construction) certifiées Qualité-Sécurité-Environnement - QSE en France par l'AFAQ.

En 2010, **ETPO** a réalisé son bilan carbone pour tous ses sites et toutes ses activités. Sur la base de ce bilan carbone, **ETPO** a défini un plan d'action visant à réduire ses émissions directes d'équivalent CO2 de 15 % à l'horizon 2015. Ce plan est en cours de réalisation et le bilan carbone de tous les chantiers d'**ETPO** de plus de 6 mois est réalisé.

Sur la base d'un diagnostic RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) réalisé en 2007, **ETPO** s'est engagée à partir de 2008 dans une démarche RSE – Développement Durable. Dans le cadre de cette démarche, plusieurs actions ont été engagées et sont désormais répertoriées sur le site Intranet de la société. A compter de 2010, tous les chantiers d'**ETPO** de plus de 6 mois respectent des engagements RSE adaptés à chaque chantier et en 2012 ce sera tous les chantiers.

Grâce à ces démarches, la **FNTP** a attribué à **ETPO** la «**Reconnaissance du parcours RSE 2010**», reconnaissance qui n'a été attribuée qu'à deux entreprises.

En 2011, **ETPO** a établi son premier rapport RSE Développement durable.

Enfin, **ETPO** a gagné en décembre 2011 deux prix nationaux de la Construction organisés par **Le Moniteur**, la revue de référence de toute la profession : le **Prix National** dans la **catégorie Travaux publics** et le **Prix National** de la meilleure **Performance Environnementale**.

### COMABAT

Notre filiale martiniquaise **COMABAT** a quant à elle été certifiée en 2011 par l'AFAQ **ISO 9001** pour la qualité et **ISO 14001** pour l'environnement.

### CIFE

Enfin, dans le cadre de ses placements de trésorerie, la **SA CIFE** dispose d'un encours de contrats de capitalisation de **8,1 M€** (soit plus de 10 % de notre trésorerie nette consolidée) qui sont gérés par l'émetteur dans le respect des normes ISR (Investissement Socialement Responsable). »

## 2.11 Informations relatives aux Mandataires Sociaux

La liste des fonctions et mandats des administrateurs figure en annexe du présent rapport.

En 2011, le montant total des rémunérations brutes et jetons de présence versés à l'ensemble des six membres du Conseil d'administration de **CIFE** s'élève à **792 K€** dont **192 K€** versés par la société mère et **600 K€** par les autres sociétés consolidées. Ces rémunérations se décomposent pour **772 K€** de salaires bruts et pour **20 K€** de jetons de présence.

L'Assemblée générale du 10 Juin 2011 a fixé à **12 K€** la somme à allouer au titre de jetons de présence au Conseil d'administration de **CIFE** à compter de l'exercice 2011.

La société n'accorde aucun avantage particulier (stock option, retraite chapeau, indemnité de départ) aux mandataires sociaux.

En 2011, les mandataires sociaux soumis à déclarations spontanées de leurs opérations sur titres **CIFE** ont effectué les opérations suivantes :

(en nombre de titres)

Nom des Administrateurs	Acquisition	Cession
- Monsieur Olivier TARDY	12 962	-

Le mandat d'Administrateur de Monsieur **Olivier TARDY** arrive à expiration avec la présente Assemblée Générale. Monsieur **Olivier TARDY** se représente à vos suffrages et nous vous demandons de bien vouloir lui renouveler votre confiance pour un période de six années.

## 2.12 Délégations données au Conseil d'administration

En dehors des délégations accordées au Conseil d'administration par l'Assemblée générale du 10 Juin 2011, liées aux opérations de rachats d'actions et réduction de capital social, il n'existe aucune autre délégation en cours.

## 2.13 Assemblée générale du 15 Juin 2012

Le Conseil soumet à l'approbation de l'Assemblée générale les comptes sociaux de **SA CIFE** et les comptes consolidés, l'affectation des résultats et la distribution de dividendes aux actionnaires, ainsi que l'approbation des opérations ressortant des conventions réglementées faisant l'objet du rapport spécial des Commissaires aux comptes.

### • Affectation du résultat

- Le bénéfice net de l'exercice s'élevant à :	7 489 760,18 €
- Augmenté du report à nouveau précédent de :	4 676 430,05 €
	12 166 190,23 €
- Formant un total de :	
	12 166 190,23 €
Sera réparti comme suit :	
- Affectation à la réserve légale	249 520,96 €
- Affectation à la réserve facultative	6 000 000,00 €
- Distribution aux 1 200 000 actions d'un dividende global de <b>1,33 €</b> par action	1 596 000,00 €
- Prélèvement, pour être reportée à nouveau, de la somme de :	4 320 669,27 €
	12 166 190,23 €

### TOTAL

12 166 190,23 €

En conséquence, le dividende net total est fixé à **1,33 Euros** par action. La date de paiement sera décidée par le Conseil d'Administration du 15 juin 2012 qui se tiendra à l'issue de l'Assemblée Générale.

Il est précisé, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que ce dividende sera éligible à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts ou sera soumis sur option du bénéficiaire à un prélèvement libératoire en vigueur (article 117 quater du nouveau Code général des impôts).

Au cas où, lors de la mise en paiement, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions sera affecté au compte report à nouveau.

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions effectuées au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (par action) :

Exercice 2008	Sommes distribuées (en euros)	Nombre d'actions concernées	Dividende distribué éligible pour sa totalité à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158.3.2° du CGI (en euros)
Dividende Ordinaire	1 380 000 €	1 200 000	1,15
Exercice 2009			Dividende distribué éligible pour sa totalité à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158.3.2° du CGI (en euros)
Dividende Ordinaire	1 500 000 €	1 200 000	1,25
Exercice 2010			Dividende distribué éligible pour sa totalité à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158.3.2° du CGI (en euros)
Dividende Ordinaire	1 560 000 €	1 200 000	1,30

### Achat par la société de ses actions

Nous vous proposons de renouveler l'autorisation donnée par l'Assemblée générale du 11 Juin 2010 au Conseil d'administration de procéder à des achats en bourse d'actions de la société, dans les conditions et limites définies par les articles L.225 - 212 et suivants du Code de Commerce et conformément au règlement n° 2273/2003 de la Commission Européenne du 22 décembre 2003. Les objectifs de ce programme de rachat sont les suivants :

- l'annulation à des fins d'optimisation du résultat par action en vertu d'une autorisation d'annulation conférée au Conseil d'administration par l'Assemblée générale extraordinaire dans le cadre de la neuvième résolution présentée à l'Assemblée générale,
- la conservation et la remise ultérieure d'actions en échange ou en paiement dans le cadre d'opération de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- la mise en œuvre de tout plan d'options d'achat d'actions de la société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce,
- l'attribution gratuite d'actions au profit de salariés et mandataires sociaux de la société et/ou des sociétés qui lui sont liées ou lui seront liées dans les conditions définies par les dispositions légales applicables, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce,
- l'attribution d'actions dans le cadre de la mise en œuvre de tout plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L. 443-1 et suivants du Code du travail,
- la participation aux résultats de l'entreprise.

L'autorisation d'acquisition est donnée pour une durée de dix huit mois à compter du jour de la présente Assemblée dans les conditions suivantes :

- le nombre maximal d'actions susceptible d'être racheté ne pourra excéder 10 % du capital social à la date de réalisation de ces achats,
- le prix d'achat maximal par action est fixé à **90 €**

- dans les conditions actuelles de l'auto-contrôle, le montant total hors frais des acquisitions ne pourra pas dépasser **591 330 €** (pour des acquisitions de 6 577 actions complémentaires aux 113 423 actions détenues à ce jour).

Dans le cadre des précédents programmes de rachat d'actions, la **SA CIFE** a racheté en 2011, **19 267** de ses propres actions pour un volume de **1 059 K€** soit à un cours moyen de **54,99 €uros**. Sont intégrées dans ce nombre d'actions, **19 031** actions achetées à compter du 10 juin 2011 à un cours moyen de **54,93 €uros**.

#### **2.14 Réduction de capital par annulation d'actions propres détenues par la société**

Il vous est proposé de renouveler l'autorisation donnée au Conseil d'administration d'annuler, sur ses seules décisions, dans la limite de 10 % du capital social au jour où le Conseil prend une décision d'annulation et par période de 24 mois, les actions acquises dans le cadre des autorisations données à la société d'acquérir ses propres actions, et de procéder à due concurrence à une réduction de capital social. Cette autorisation sera valable pendant 18 mois.

#### **2.15 Augmentation de capital réservée aux salariés**

Aussi, et conformément à la réglementation du Code de Commerce, il est proposé à l'Assemblée Générale de statuer sur le projet de résolution portant délégation de sa compétence au profit du Conseil d'Administration pour décider la réalisation d'une augmentation de capital réservée aux salariés dans la limite de 3 % du capital social.

La part de capital détenue par les salariés du Groupe dans le cadre d'un Plan Epargne Entreprise étant nulle au 31 Décembre 2011, une proposition d'augmentation de capital réservée aux salariés doit être faite tous les 3 ans.

Le Conseil d'Administration recommande toutefois de ne pas adopter cette résolution.

---

**Le Conseil d'Administration**

## LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES AU 31 DECEMBRE 2011

NOM	SOCIETE	FONCTION
<b>Monsieur Daniel TARDY</b> Né le 17 Février 1934 Date Entrée au CA CIFE: 18 Juin 1971 Date Échéance du mandat : Juin 2015	SA CIFE	Président du Conseil d'Administration - Directeur Général
	SA ETPO	Administrateur Représentant permanent de la SAS ALFRED DE MUSSET, membre du Conseil d'Administration
	SAS ALFRED DE MUSSET	Président
	SCI Alindez	Gérant
	SRL J. VERNE IMOBILIARE	Administrateur
	FWE Co, Inc	Président
	Rural Living, Inc	Président
	FW Fund Co, Inc	Président
<b>Monsieur Bernard THERET</b> Né le 25 Septembre 1949 Date Entrée au CA CIFE: 16 Juin 1989 Date Échéance du mandat : Juin 2013	SA CIFE	Administrateur Directeur Général Délégué
	SA ETPO	Président du Conseil d'Administration - Directeur Général
	SAS OCEANIC PROMOTION	Président
	SAS PICO OI	Président
	SAS ETPO GUADELOUPE	Président
	SAS BRITTON	Président
	SAS SOMARE	Président
	SAS SOVEBAT	Président
	SAS NEGRI	Président
	SRL J. VERNE IMOBILIARE	Président du Conseil d'Administration
	SARL SEMAT	Co-Gérant
	SAS COMABAT	Directeur Général
	SARL ETPO MARTINIQUE	Gérant
	SARL ETPO REUNION	Co-Gérant
	SARL IMMOBILIERE SANITAT	Gérant
	SARL ECG	Gérant
	SCI Chantenay	Gérant
	SCI 199 Avenue du Général Leclerc	Liquidateur
SCI 391, avenue du Général Leclerc	Liquidateur	
SCCV des SABLONS	Représentant permanent de la SA ETPO	
<b>Monsieur Jean BRUDER</b> Né le 01 Septembre 1960 Date Entrée au CA CIFE: 16 Janvier 2002 Date Échéance du mandat : Juin 2016	SA CIFE	Administrateur
	SRL J. INTERMED	Co-Gérant
<b>Monsieur Olivier TARDY</b> Né le 29 Juillet 1960 Date Entrée au CA CIFE: 17 Juin 1994 Date Échéance du mandat : Juin 2012	SA CIFE	Administrateur
	SA ETPO	Administrateur
<b>Madame Nicole DURIEUX</b> Née le 22 Novembre 1963 Date Entrée au CA CIFE: 08 Avril 2002 Date Échéance du mandat : Juin 2015	SA CIFE	Administrateur
	SA Garage de la Trinité	Administrateur
<b>Madame Cécile JANICOT</b> Née le 18 Aout 1975 Date Entrée au CA CIFE : 13 Juin 2008	SA CIFE	Représentant permanent de la SAS ALFRED DE MUSSET, membre du Conseil d'Administration
<b>SAS ALFRED DE MUSSET</b> Siren 352403364 RCS PARIS Date Entrée au CA CIFE: 24 juin 2005 en remplacement d'INGEBAT, démissionnaire Date Échéance du mandat : Juin 2016	SA CIFE	Administrateur, Représentée par Madame Cécile JANICOT
	SA ETPO	Administrateur, Représentée par Monsieur Daniel TARDY

# CIFE

Société Anonyme au Capital de 24 000 000 €uros  
Siège social : 59, rue La Boétie – 75008 PARIS  
R.C. PARIS B 855 800 413

## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 15 JUIN 2012

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale extraordinaire à l'effet de vous proposer de déléguer votre compétence au Conseil d'Administration pour une augmentation de capital réservée aux salariés conformément à l'article L. 225-129-6 du Code de commerce.

### **AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES**

Il vous est proposé de statuer sur un projet de résolution portant délégation de compétence de votre Assemblée au profit du Conseil d'Administration afin de décider la réalisation d'une augmentation de capital effectuée dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

L'article L. 225-129-6 du code de commerce dispose en effet qu'une telle proposition doit être soumise à l'assemblée générale tous les 3 ans si, au vu du rapport présenté à l'Assemblée générale par le Conseil d'Administration, les actions détenues (dans le cadre d'un Plan d'Epargne Entreprise) par le personnel de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L225-180 du code de commerce représentent moins de 3% de capital.

Au 31 décembre 2011, la part du capital détenue par le personnel dans le cadre d'un PEE étant nulle, il serait ainsi délégué au Conseil d'Administration la compétence de décider dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, une augmentation de capital dans la limite de 3 % du capital social actuel, à souscrire en numéraire et réservée aux salariés adhérents au plan d'épargne entreprise de la Société.

Cette délégation serait valable 12 mois à compter de votre décision.

Il vous est proposé de décider que le prix d'émission des actions nouvelles sera déterminé dans les conditions définies à l'article L. 3332-20 du Code du travail.

Il vous est également proposé de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux actions nouvelles à émettre au bénéfice des salariés adhérents au plan d'épargne entreprise de la Société et de déléguer au Conseil d'Administration le soin d'arrêter la liste de bénéficiaires et le nombre d'actions à attribuer à chacun d'eux.

Les conditions et modalités de cette émission sont explicitées dans les projets de résolutions sur lesquels vous serez amenés à vous prononcer. Vous pourrez en outre prendre connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur cette opération.

Le conseil d'administration vous recommande toutefois de ne pas adopter cette résolution.

**Le Conseil d'Administration**

# **CIFE**

**Société Anonyme au Capital de 24 000 000 €uros**

**Siège social : 59, rue La Boétie – 75008 PARIS**

**R.C. PARIS B 855 800 413**

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES**

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 15 JUIN 2012 – RESOLUTION N° 7**

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-135 et suivants du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur la proposition de délégation au conseil d'administration de la compétence de décider une augmentation du capital par émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise de votre société, pour un montant de 720 000 euros, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation du capital est soumise à votre approbation en application des dispositions des articles L. 225-129-6 du code de commerce et L. 3332-18 et suivants du code du travail.

Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer la compétence pour décider une augmentation du capital et de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux actions ordinaires à émettre. Le cas échéant, il lui appartiendra de fixer les conditions définitives d'émission de cette opération.

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et R. 225-114 du code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du conseil d'administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des actions.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation du capital proposée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des actions ordinaires à émettre données dans le rapport du conseil d'administration.

Les conditions définitives de l'augmentation du capital n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du code de commerce, nous établissons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de cette délégation par votre conseil d'administration

Nantes et Orvault, le 27 avril 2012

Les commissaires aux comptes

**KPMG Entreprises**  
Département de KPMG S.A.

**RSM Secovec**

**Béatrice JESTIN**  
Associée

**Gilles LECLAIR**  
Associé

**DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS PROPRES  
QUI SERA SOUMIS A L' ASSEMBLEE GENERALE MIXTE  
DU 15 JUNI 2012**

Etabli en application des dispositions des articles 241-1 à 241-6 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), le présent descriptif a pour objet de décrire les objectifs et les modalités du programme de rachat d'actions soumis à l'autorisation de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 15 Juin 2012. Dispensé de visa conformément aux dispositions réglementaires, il a été transmis à l'AMF. Il est également disponible sur le site internet de la société : [www.infe.fr](http://www.infe.fr)

**I - INTRODUCTION**

La Société anonyme **CIFE** est une holding contrôlant directement ou indirectement un ensemble d'entreprises exerçant leur activité dans les secteurs du bâtiment et travaux publics et dans la promotion immobilière et communément désignée sous le nom de « **Groupe CIFE** ».

Le Groupe **CIFE** a réalisé, en 2011, un chiffre d'affaires consolidé de **130,7 M€** et emploie aujourd'hui 627 collaborateurs.

Les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2011 ont été approuvés par le conseil d'administration du 10 Avril 2012.

A la date de ce jour, le capital de la société est composé de 1 200 000 actions (code ISIN : FR0000066219), cotées au compartiment C de NYSE Euronext. La société détient à ce jour 113 423 actions propres représentant 9,45 % du capital.

La société ne dispose pas à ce jour de contrat de liquidité.

**II – BILAN DU PRECEDENT PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS**

L'assemblée générale mixte des actionnaires de la société **CIFE** réunie le 10 Juin 2011 a autorisé le conseil d'administration, avec faculté de subdélégation :

- à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions pour une période de dix-huit mois, soit jusqu'au 10 Décembre 2012, dans le cadre de la cinquième résolution,
- à réduire son capital social par annulation d'actions propres dans le cadre de la neuvième résolution.

Suite à la décision du conseil d'administration du 10 juin 2011 de mettre en œuvre ce programme, la société **CIFE** a acquis sur la période du programme 68 261 titres au cours moyen de **54,98 €uros** l'action, soit un investissement de **3 753 K€**

**Déclaration par CIFE SA des opérations réalisées sur ses propres titres au 24 Avril 2012**

- Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte au 24 Avril 2012 9,45 %
- Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois -
- Nombre de titres détenus en portefeuille au 24 Avril 2012 113 423
- Valeur comptable brute du portefeuille au 24 Avril 2012 5 954 577 €
- Valeur de marché du portefeuille au 24 Avril 2012 6 181 554 €

	Flux bruts cumulés Du 10/06/2011 au 24/04/2012		Positions ouvertes au jour du dépôt du descriptif du programme			
	Achats	Ventes	Positions ouvertes A l'achat		Positions ouvertes A la vente	
		Transferts Annulations	Options d'achat achetées	Achats à terme	Options d'achat vendues	Vente à terme
- Nombre de titres : Achat Dont Contrat de liquidité	68 261 0	-	Néant	Néant	Néant	Néant
Echéance maximale moyenne	Sans objet					
Cours moyen des transactions	54,98 €	-				
Montants	3 753 064,00 €					

### III – OBJECTIFS DU PROGRAMME DE RACHAT ET UTILISATION DES ACTIONS RACHETEES

La société **CIFE SA** entend pouvoir faire usage des possibilités d'intervention sur ses propres actions avec pour objectifs classés par ordre de priorité :

- l'annulation à des fins d'optimisation du résultat par action en vertu d'une autorisation d'annulation conférée au conseil d'administration par l'assemblée générale extraordinaire,
- la conservation et la remise ultérieure d'actions en échange ou en paiement dans le cadre d'opération de croissance externe étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- la mise en œuvre de tout plan d'options d'achat d'actions de la société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce,
- l'attribution gratuite d'actions au profit de salariés et mandataires sociaux de la société et/ou des sociétés qui lui sont liées ou lui seront liées dans les conditions définies par les dispositions légales applicables, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce,
- l'attribution d'actions dans le cadre de la mise en œuvre de tout plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L. 443-1 et suivants du Code du travail,
- la participation aux résultats de l'entreprise.

### IV – CADRE JURIDIQUE – DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE APPELEE A AUTORISER LE PROGRAMME

Ce programme s'inscrit dans le cadre législatif créé par la Loi n°98-546 du 2 Juillet 1998 portant de diverses dispositions d'ordre économique et financier et dans le cadre du Règlement Européen n°2273/2003 du 22 Décembre 2003 pris en application de la directive 2003/6/CE du 28 Janvier 2003 dite directive « Abus de Marché » concernant les programmes de rachat et la stabilisation d'instruments financiers, entré en vigueur le 13 Octobre 2004.

Dans le cadre de la cinquième résolution, il sera proposé à l'assemblée générale mixte du 15 Juin 2012 d'autoriser la mise en œuvre de ce programme de rachat d'actions.

Enfin, conformément aux dispositions de l'article L.241-2 du Règlement Général de l'AMF, toute modification significative de l'une des informations figurant dans le présent descriptif sera portée, le plus tôt possible, à la connaissance du public selon les modalités fixées à l'article L.212-13 du Règlement Général de l'AMF, notamment par mise à disposition au siège de la société **CIFE**, 59, Rue La Boétie – 75008 PARIS et mise en ligne sur le site internet de la société : [www.infe.fr](http://www.infe.fr)

### V – REPARTITION PAR OBJECTIFS DES TITRES DE CAPITAL DETENUS AU JOUR DE LA PUBLICATION DU PRESENT DESCRIPTIF

A la date du 24 Avril 2012, la société détient 113 423 actions propres, soit 9,45 % du capital. Ces 113 423 actions sont réparties comme suit, par objectif prioritaire :

- 113 423 actions pour annulation.

### VI – ELEMENTS FINANCIERS DU NOUVEAU PROGRAMME

**Part maximale du capital de la société et nombre maximal d'actions susceptibles d'être rachetées** : compte tenu du fait que la société détient directement et indirectement 113 423 de ses propres actions, correspondant à 9,45 % du capital à ce jour, le nombre maximum d'actions pouvant être achetées sera de 6 577 actions, soit 0,55 % du capital à ce jour, étant précisé que cette possibilité de rachat pourra être augmentée dans la limite de 10 % du capital dans la mesure où la société aurait procédé, à la date de l'assemblée générale, à la cession des actions auto détenues directement ou indirectement le 15 juin 2012.

**Prix maximal d'achat** : **90 Euros**, étant précisé que ce prix pourrait être ajusté en cas d'attribution d'actions gratuites, de division de la valeur nominale ou de regroupement d'actions.

L'investissement théorique maximum hors frais de bourse, sur la base des 6 577 actions et du prix maximum d'achat de **90 Euros** par action, est de **591 930 Euros**

**Durée et calendrier du programme** : dix huit mois à compter de l'approbation de la cinquième résolution présentée à l'assemblée générale mixte du 15 juin 2012, soit au plus tard jusqu'au 15 Décembre 2013. En vertu de l'article 225-209 du Code de Commerce, les actions ne peuvent être annulées que dans la limite de 10 % sur une période de 24 mois, sous réserve de l'adoption de la huitième résolution à caractère extraordinaire figurant à l'ordre du jour de l'assemblée générale mixte du 15 juin 2012.

# **CIFE**

**Société Anonyme au Capital de 24 000 000 €uros**  
**Siège social : 59, rue La Boétie – 75008 PARIS**  
**R.C. PARIS B 855 800 413**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**SUR LA REDUCTION DU CAPITAL**  
**PAR ANNULATION D' ACTIONS**  
**Exercice clos le 31 décembre 2011**

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 15 JUNI 2012**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce, en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de dix-huit mois, au titre de la mise en œuvre de l'autorisation d'achat par votre société de ses propres actions, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions ainsi achetées.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Les Commissaires aux Comptes

Nantes, le 27 avril 2012

Orvault, le 27 avril 2012

**KPMG Entreprises**  
**Département de KPMG S.A.**

**RSM SECOVEC**

**Béatrice JESTIN**  
Associée

**Gilles LECLAIR**  
Associé

## Rapport du Président du Conseil d'administration sur la préparation et l'organisation des travaux du Conseil et le Contrôle Interne

Conformément aux dispositions de l'article L225-37 du Code de Commerce, nous vous rendons compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre conseil d'administration,
- des éventuelles limitations apportées par le conseil d'administration aux pouvoirs du directeur général,
- des procédures de contrôle interne mises en place par le Groupe,
- des règles et principes arrêtés pour les rémunérations et avantages en nature accordés aux mandataires sociaux.

La société anonyme **CIFE** contrôle directement ou indirectement un ensemble d'entreprises exerçant leur activité dans les secteurs du bâtiment et travaux publics et dans la promotion immobilière, communément désigné sous le nom « **Groupe CIFE** ».

Nous rappelons que les informations sur les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat sont indiquées dans le § 2.5 du rapport de gestion.

Nous avons pris connaissance du rapport annuel de l'AMF n°2011-17 du 13 Décembre 2011 sur le gouvernement d'entreprises et la rémunération des dirigeants.

### 1 – CONDITION DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### 1.1 Président Directeur Général

- Monsieur **Daniel TARDY**,  
Administrateur nommé le 08 Juin 2009 pour une durée de 6 exercices, mandat expirant à l'issue de l'AGO, statuant sur les comptes de l'exercice 2014.

#### 1.2 Membres du Conseil d'Administration

- Monsieur **Bernard THERET**, Directeur Général Délégué,  
Administrateur nommé le 8 Juin 2007 pour une durée de 6 exercices, mandat expirant à l'issue de l'AGO, statuant sur les comptes de l'exercice 2012.
- Monsieur **Jean BRUDER**,  
Nommé le 11 Juin 2010 pour une durée de 6 exercices, mandat expirant à l'issue de l'AGO, statuant sur les comptes de l'exercice 2015.
- Madame **Nicole DURIEUX**,  
Nommée le 08 Juin 2009 pour une durée de 6 exercices, mandat expirant à l'issue de l'AGO, statuant sur les comptes de l'exercice 2014.
- Monsieur **Olivier TARDY**,  
Nommé le 23 Juin 2006 pour une durée de 6 exercices, mandat expirant à l'issue de l'AGO, statuant sur les comptes de l'exercice 2011.
- **SAS ALFRED DE MUSSET**, représentée par Madame **Cécile JANICOT**,  
Nommée en le 11 Juin 2010 pour une durée de 6 exercices, mandat expirant à l'issue de l'AGO, statuant sur les comptes de l'exercice 2015.

#### 1.3 Autres mandats sociaux des membres du Conseil d'Administration au 31 Décembre 2011

La liste des mandats est présentée en annexe du rapport de gestion.

#### 1.4 Composition du Conseil d'Administration

Le conseil d'administration de la **CIFE** est composé de six administrateurs nommés pour six ans, comprenant une seule personne morale : la société **SAS ALFRED DE MUSSET**.

Le Conseil d'Administration est composé pour 66,6 % d'hommes et pour 33,4 % de femmes.

Au 31 Décembre 2011, la moyenne d'âge des Administrateurs se situe à 54 ans et l'ancienneté moyenne au sein du Conseil à 19 ans.

#### 1.5 Actions détenues par les mandataires

Chaque Administrateur doit détenir au minimum 120 actions de la société au nominatif.

Les actions détenues par les mandataires sociaux sont essentiellement inscrites au nominatif.

#### 1.6 Administrateurs indépendants

Depuis le décès de Monsieur **Philippe GIFFARD** en 2008, il n'y a pas d'Administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration.

## **1.7 Dispositions relatives à la Direction Générale**

La Direction Générale est assurée par Monsieur **Daniel TARDY** également Président du Conseil d'Administration. Son mandat est renouvelable chaque année.

Le mandat de Monsieur **Bernard THERET**, Directeur Général Délégué est également renouvelable chaque année.

## **1.8 Compétence du Conseil d'Administration**

Outre les prérogatives que tient le Conseil d'Administration de la loi, le Conseil détermine les stratégies et les orientations de l'activité du Groupe et en contrôle la mise en œuvre.

## **1.9 Gouvernement d'entreprises, Comité, Règlement Intérieur**

Il n'existe pas de règlement intérieur organisant le fonctionnement du Conseil qui est régi par les dispositions statutaires et légales.

Le Conseil n'a pas créé en son sein de comité spécifique, par conséquent il remplit les fonctions du comité d'audit telles que définies par l'article L 823-19 du Code de commerce.

## **1.10 Fréquence des Réunions**

Le Conseil se réunit au moins quatre fois dans l'année à des dates convenues à l'avance lors du Conseil d'Octobre. En 2011, les séances du Conseil ont toutes été présidées par le Président (en cas d'empêchement, elles le seraient par un Administrateur délégué par le Conseil).

Le taux de présence physique des Administrateurs s'est élevé en 2011 à 100 %, taux identique à l'exercice précédent.

Dans le courant de l'exercice 2011, le Conseil, qui a arrêté les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 Décembre 2010 et ceux au 30 Juin 2011, a notamment procédé à l'examen régulier de la situation financière du Groupe et de l'activité de ses filiales. Il a également mis en place la politique de rachat d'actions propres.

Il a également débattu sur le suivi des affaires significatives et sur la stratégie d'évolution du Groupe.

## **1.11 Convocation des Administrateurs et des Commissaires aux Comptes**

Les Administrateurs sont convoqués systématiquement par lettre personnelle. En cas d'extrême urgence, la convocation serait adressée par le moyen le plus rapide et le plus approprié.

Les Commissaires aux Comptes sont convoqués par lettre recommandée avec avis de réception, tant aux réunions qui arrêtent les comptes annuels qu'à celles qui statuent sur les comptes intermédiaires. Ils sont également convoqués à l'Assemblée Générale annuelle.

Par ailleurs, les modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale sont décrites au §6 des statuts de la société.

## **1.12 Tenue des Réunions**

Les réunions des Conseils d'Administration se déroulent au siège social à PARIS ou au siège administratif à NANTES.

## **1.13 Procès-verbaux des réunions**

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués pour approbation à tous les administrateurs. Le Président a fourni aux Administrateurs les informations leur permettant d'exercer pleinement leur mission. Chaque Administrateur reçoit et peut se faire communiquer les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

## **1.14 Intérêts et rémunérations des dirigeants**

La Société **CIFE** a indiqué le 30 Décembre 2008 qu'elle avait pris connaissance des recommandations AFEP/MEDEF du 6 Octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées. Elle considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche générale de gouvernement d'entreprises de la société. En conséquence, en application de la Loi du 3 Juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 Juin 2006, le code AFEP/MEDEF ainsi modifié est celui auquel se réfère par principe la société pour l'élaboration du présent rapport. Le code AFEP/MEDEF est consultable sur le site internet [www.code-afep-medef.com](http://www.code-afep-medef.com).

Il n'existe pas d'engagement de rémunération à raison de la prise ou de la cessation de fonction des mandataires sociaux. Aucun système de retraite complémentaire n'a été mis en place pour les mandataires sociaux.

Au 31 Décembre 2011, les actions détenues par les membres du Conseil d'Administration représentaient 59,46 % du capital et 62,82 % des droits de vote.

L'Assemblée Générale des Actionnaires du 10 Juin 2011 a fixé le montant annuel des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration à **12 000 Euros** à compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> Janvier 2011

Les informations concernant les rémunérations sont précisées dans le rapport de gestion au § 2.11.

### 1.15 Conventions

Les conventions conclues au cours de l'exercice 2011 ou au cours d'exercices antérieurs font l'objet du rapport des Commissaires aux Comptes inclus dans le rapport financier annuel.

## 2 – MODE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE ET LIMITATIONS DES POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL

La **CIFE** est dirigée par un président-directeur-général.

Le conseil d'administration de la société a opté pour le cumul des fonctions de président du conseil et de directeur général.

Le conseil n'a pas apporté de limites particulières aux pouvoirs du directeur général. Le président directeur général est ainsi investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance, au nom de la société.

Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au conseil d'administration. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers.

Il est assisté régulièrement en fonction des besoins par un administrateur ayant le titre de directeur général délégué qui est en l'occurrence le président directeur général de la plus importante société filiale du Groupe ; ce dernier disposant des mêmes pouvoirs que le Président.

## 3 – PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

### 31. Objectifs du Contrôle Interne

Le contrôle interne peut être défini dans le Groupe comme étant un processus mis en œuvre par la direction et le personnel pour la réalisation des objectifs suivants :

- Réalisation et optimisation des activités opérationnelles,
- Fiabilité des informations comptables, financières et de gestion,
- Conformité aux lois et aux réglementations en vigueur,
- Protection des actifs,

Il conviendra d'observer que le contrôle interne devant donner une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs, ne peut donc fournir une garantie absolue que ces derniers seront atteints et que les risques seront totalement éliminés.

### 32. Organisation du Contrôle Interne

L'organisation du contrôle interne est calquée sur celle du Groupe (cf. organigramme présenté dans le rapport financier) :

- Une principale filiale nantaise **ETPO** structurée en départements de production et agences d'exploitation réparties sur le territoire métropolitain,
- Des filiales indépendantes et autonomes implantées en Métropole et dans les départements d'Outre-mer,
- Des sociétés civiles immobilières créées pour chaque programme immobilier en France,
- Une filiale et deux sous-filiales immobilières basées en Californie aux Etats Unis.
- Une filiale et une sous-filiale immobilière basées à Bucarest en Roumanie.

La décentralisation des responsabilités au sein du Groupe s'effectue à travers un ensemble de filiales à taille humaine dont les responsables doivent disposer de délégations nécessaires à leur maîtrise. La taille humaine des filiales facilite le suivi opérationnel, administratif et financier et contribue à la réduction des risques.

La majorité des filiales est structurée juridiquement sous forme de sociétés par actions simplifiée (SAS) détenues pour au moins 85% de leur capital par **CIFE** ou par **ETPO**.

Deux administrateurs siégeant au conseil d'administration de la **CIFE** supervisent et contrôlent la quasi-totalité des sociétés constituant l'ossature du Groupe.

Le système de reporting et de contrôle interne, mis en place, privilégie également la remontée directe des informations avec pour objectif la recherche de l'efficacité.

Le processus de contrôle interne repose sur l'ensemble des contrôles mis en œuvre par la direction générale, en vue d'assurer dans toute la mesure du possible, une gestion rigoureuse du Groupe et d'élaborer des informations fiables données aux actionnaires sur la situation financière et les comptes.

Concernant le domaine du développement durable, nous indiquons au § 2.10 de notre rapport de gestion les informations liées aux certifications d'**ETPO**.

Pour l'essentiel, l'activité des sociétés du Groupe est réalisée sur des chantiers (commandes ou affaires) de tailles unitaires très variables ; chaque affaire est placée sous la responsabilité de collaborateurs qui rendent compte à leur supérieur hiérarchique. Chaque affaire fait l'objet d'un suivi personnalisé du devis à l'élaboration de son prix de revient et de son résultat.

En règle générale, les rapports suivants sont établis mensuellement :

- Affaires à l'étude,
- Position et avancement du carnet de commandes et activités,
- Résultats prévisionnels des commandes,
- Résultat mensuel analytique de l'entité,
- Situations et prévisions de trésorerie.

Une consolidation des carnets de commandes et des travaux réalisés est diffusée mensuellement aux membres du conseil d'administration et est examinée lors de chaque réunion du conseil d'administration de la **CIFE**.

De plus, la trésorerie du Groupe étant un indicateur fondamental de la bonne santé économique, un reporting de trésorerie est réalisé chaque mois et diffusé au conseil d'administration. Il fait par ailleurs l'objet également d'un point spécifique en conseil d'administration.

La cohérence des différentes informations financières présentes dans ces rapports est assurée dans la mesure où, en général tous les chantiers et affaires sont intégrés, toutes les filiales sont reprises, aucune entité n'est ignorée. De plus, il n'y a pas de changement de méthode sauf instructions venant du Groupe et les données historiques ne sont pas retouchées.

La gestion comptable et financière du Groupe est assurée sous le contrôle soit de **CIFE**, soit d'**ETPO**, soit par des Experts Comptables ou par des professionnels de la comptabilité.

Les engagements hors bilan (principalement caution marchés) sont suivis par chaque filiale et font l'objet d'un reporting semestriel à la direction du Groupe.

Le Président Directeur Général est responsable de l'établissement des procédures et des moyens mis en œuvre pour les faire fonctionner correctement.

Les actions du Directeur Général Délégué sont coordonnées avec celles du Président Directeur Général.

Le Secrétaire Général est responsable de la production et de l'analyse des informations financières diffusées à l'intérieur et à l'extérieur du Groupe et doit s'assurer de leur fiabilité. Il a en particulier en charge l'établissement, la validation et l'analyse des comptes semestriels et annuels, sociaux et consolidés de la **CIFE**. Il assure également la définition, le suivi des procédures comptables et l'application des normes IFRS. Il fixe un calendrier et les instructions de clôture pour la préparation des comptes semestriels et annuels.

Dans le cadre de leurs missions, les commissaires aux comptes examinent les procédures de contrôle interne, et peuvent être amenés à présenter des recommandations et des observations aux dirigeants des sociétés du Groupe.

Par ailleurs, depuis l'exercice 2011 notre filiale principale **ETPO** est désormais auditée par deux co-commissaires aux comptes au lieu d'un seul auparavant.

Préalablement à la signature de leurs rapports, les commissaires aux comptes recueillent des lettres d'affirmation auprès de la direction générale. Dans ces déclarations, la direction générale confirme notamment qu'elle considère que l'incidence des éventuelles anomalies relevées dans le cadre de la mission d'audit et non corrigées, prises isolément ou dans leur ensemble est non significative.

Le suivi juridique et administratif des assemblées et réunions des conseils est assuré pour l'essentiel par **CIFE** et par **ETPO**. Les entités américaines et roumaines font en règle générale, l'objet de missions régulières (trimestrielles pour les Etats Unis, mensuelles pour la Roumanie) tout au long de l'année, sur place, par un administrateur et/ou par le Secrétaire Général.

### **33. Appréciation des procédures de contrôle interne**

L'organisation du contrôle interne, basée pour partie sur une centralisation des opérations de contrôle, d'élaboration et de traitement de l'information comptable et financière pour toutes les filiales du groupe, de même qu'une maîtrise des flux financiers, permettent de fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la réalisation et l'optimisation des opérations,
- la meilleure appréciation et gestion des risques,
- la fiabilité des informations financières communiquées en interne et en externe,
- la conformité aux lois et aux réglementations en vigueur.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a identifié un certain nombre de risques décrit dans le § « Gestion des Risques » du rapport de gestion.

### **34. Conclusion**

La recherche d'une meilleure maîtrise des risques dans un Groupe relativement décentralisé et susceptible de poursuivre son développement par croissance externe ou par création de nouvelles filiales demeure essentielle.

Le Groupe poursuit de manière permanente ses activités de définition, de formalisation et d'actualisation de procédure interne.

La mise en place des procédures devra en outre respecter et préserver notre culture d'entreprise basée sur l'autonomie, la réactivité et la responsabilisation de l'ensemble des collaborateurs du Groupe.

Nous vous précisons, que, conformément à la Loi n° 2003-706 du 1<sup>er</sup> Août 2003 dite "*de Sécurité Financière*", vos commissaires aux comptes vous présenteront, dans un rapport joint à leur rapport sur les comptes annuels, leurs observations sur le présent rapport.

Le Président du Conseil d'Administration.

# CIFE

Société Anonyme au Capital de 24 000 000 €uros

Siège social : 59, rue La Boétie – 75008 PARIS

R.C. PARIS B 855 800 413

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE

SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE

CIFE

Exercice clos le 31 Décembre 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société SA Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises (CIFE) et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

### **Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

### **Autres informations**

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Nantes, le 27 avril 2012

Orvault, le 27 avril 2012

**KPMG Entreprises**  
Département de KPMG S.A.

**RSM SECOVEC**

**Béatrice JESTIN**  
Associée

**Gilles LECLAIR**  
Associé

**CIFE**  
**Comptes Consolidés**

**I - Bilan consolidé au 31 Décembre 2011 - Actif**

En Milliers d'euros	NOTES	2 011 Net	2 010 Net
<b>Actif non courant</b>			
Immobilisations incorporelles	4111	116	169
Goodwill	4116	414	603
Immobilisations corporelles	4111	15 866	13 840
Immeubles de placement	4114	3 593	2 946
Actifs destinés à la vente	4115		220
Titres mis en équivalence	4117	454	750
Autres actifs financiers	4118	498	281
Actifs financiers de gestion de trésorerie non courant	4119	31 562	46 733
Impôts différés	4.3	69	95
<b>Total actif non courant</b>	<b>411</b>	<b>52 572</b>	<b>65 637</b>
<b>Actif courant</b>			
Stocks	4121	5 212	8 366
Clients	4122	36 666	31 657
Autres créances opérationnelles	4123	7 564	8 716
Impôts courants	4123	1 363	933
Autres actifs	4123	256	231
Actifs financiers de gestion de trésorerie courant	4124	18 911	10 064
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4124	29 627	24 938
<b>Total actif courant</b>	<b>412</b>	<b>99 599</b>	<b>84 905</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>152 171</b>	<b>150 542</b>

NB : Les actifs financiers ne répondant pas aux critères de l'IAS 7 sur les actifs de Trésorerie et Equivalents de trésorerie ont été reclassés

sur la ligne "Actifs financiers de gestion de trésorerie courant" (actif courants)

**Bilan consolidé au 31 Décembre 2011 - Capitaux propres et Passif**

En Milliers d'euros	NOTES	2 011 Net	2 010 Net
<b>Capitaux propres</b>			
Capital		24 000	24 000
Réserves consolidées		50 238	45 353
Résultat de l'exercice (Part du groupe)		4 057	7 175
<b>Total des capitaux propres Part du Groupe</b>		<b>78 295</b>	<b>76 528</b>
Intérêts Minoritaires - Participations ne donnant pas le contrôle		4 168	3 342
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>421</b>	<b>82 463</b>	<b>79 870</b>
<b>Passif non courant</b>			
Emprunts et dettes financières (part à + 1 an)	423	2 933	1 614
Impôts différés	4.3	4 054	2 718
Provisions non courantes	422	680	639
<b>Total passif non courant</b>		<b>7 667</b>	<b>4 971</b>
<b>Passif courant</b>			
Fournisseurs		26 341	26 833
Emprunts et dettes financières (part à - 1 an)	423	8 225	10 093
Dettes d'impôt sur le résultat		160	344
Provisions courantes	422	3 692	4 170
Avances et acomptes reçus	4125	6 130	2 868
Autres dettes opérationnelles		15 039	15 995
Autres passifs	4125	2 454	5 398
<b>Total passif courant</b>		<b>62 041</b>	<b>65 701</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>69 708</b>	<b>70 672</b>
<b>Total des capitaux propres et passif</b>		<b>152 171</b>	<b>150 542</b>

**CIFE**  
**Comptes Consolidés**

**II - Compte de résultat consolidé - Etat résumé du résultat global au 31 Décembre 2011**

En Milliers d'euros	NOTES	2 011	2 010
Chiffre d'affaires		130 718	147 572
Autres produits de l'activité		291	338
<b>Total Produits des activités ordinaires</b>	441	<b>131 009</b>	<b>147 910</b>
Achats consommés		-61 455	-68 525
Charges de personnel		-31 606	-31 544
Charges externes		-23 177	-28 171
Impôts et taxes		-1 728	-1 839
Dotations nettes aux amortissements		-3 008	-2 937
Dotations nettes aux provisions		-1 666	-282
Variation de stocks de produits en cours		-2 285	-3 841
Autres produits et charges d'exploitation	442	1 383	-21
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>7 467</b>	<b>10 750</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		1 885	1 554
Coût de l'endettement financier brut		-208	-211
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	443	<b>1 677</b>	<b>1 343</b>
Autres produits et charges financiers	444	-341	80
Quote part du résultat des entreprises associées		-257	-49
Impôt sur le résultat	445	-3 326	-4 288
<b>Résultat net</b>		<b>5 220</b>	<b>7 836</b>
Part du groupe		4 057	7 175
Intérêts minoritaires - Participation ne donnant pas le contrôle		1 163	661
Nombre d'actions sous déduction Auto-contrôle		1 135 807	1 155 074
Résultat net par action part du Groupe hors Auto-contrôle en Euros (1)	4.5	3,57	6,21

*Résultat Global de la Période*

<b>Résultat net de la période</b>		<b>5 220</b>	<b>7 836</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
Ecarts de change (constatés directement en capitaux propres)		354	516
<b>Résultat global total de la période</b>		<b>5 574</b>	<b>8 352</b>

(1) Il n'existe pas d'éléments à caractère dilutif. Le résultat dilué est équivalent au résultat net par action.

**CIFE**  
**Comptes consolidés**

**III - Tableau des flux de trésorerie consolidé au 31 Décembre 2011**

En Milliers d'euros	NOTES	2 011	2 010
<b>Trésorerie nette à l'ouverture</b>		<b>21 274</b>	<b>36 497</b>
Résultat net avant Impôts sur les résultats		8 546	12 124
Impôts sur les résultats		-3 326	-4 288
+ Résultat des sociétés mises en équivalence		257	49
+ Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
+ Dotations aux amortissements et provisions		5 170	4 757
- Reprises d'amortissements et de provisions		-2 144	-1 956
+ Résultats sur cession		-1 726	-136
+ impôts différés		1 364	776
<b>= Capacité d'autofinancement</b>		<b>8 141</b>	<b>11 326</b>
Variation de stocks		3 105	4 566
Variation de créances		-3 966	11 331
Variation de dettes		1 851	-19 425
Variation des comptes de régularisation		-2 965	-1 482
<b>= Variation des besoins en fonds de roulement</b>		<b>-1 975</b>	<b>-5 010</b>
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>	A	<b>6 166</b>	<b>6 316</b>
Acquisitions d'immobilisations :			
. Incorporelles		-31	-82
. Corporelles		-5 660	-2 172
. Financières		-248	-57
Produits de cession des actifs et remboursement immobilisations Financières		1 698	331
Acquisitions de titres de filiales sous déduction de la trésorerie acquise		128	-451
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissements</b>	B	<b>-4 113</b>	<b>-2 431</b>
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		3 070	248
Remboursements d'emprunts		-1 131	-504
Variation nette des autres actifs de gestion de trésorerie courants et non courants		6 324	-16 257
Augmentation (nette) des capitaux propres - Acquisition Titres en Auto-contrôle		-1 059	-156
Dividendes payés (1)		-2 149	-2 514
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement</b>	C	<b>5 055</b>	<b>-19 183</b>
<b>Variation de la trésorerie ( A + B + C )</b>	A+B+C	<b>7 108</b>	<b>-15 298</b>
Ecarts et variations de conversion		90	75
<b>Trésorerie nette à la clôture</b>		<b>28 472</b>	<b>21 274</b>
<i>(1) Les montants portés sur cette ligne sont dorénavant limités au stricte dividendes décaissés.</i>			
Trésorerie et équivalents de Trésorerie nette de Découverts bancaires (liquide)		28 472	21 274
Autres actifs de gestion de Trésorerie courant		18 911	10 064
Autres actifs de gestion de Trésorerie non courant (Échéance-liquidité > 1 an)		31 562	46 733
<b>Trésorerie nette et actifs de gestion de trésorerie à la clôture</b>		<b>78 945</b>	<b>78 071</b>
<b>Variation de la Trésorerie nette et actifs de gestion de trésorerie</b>		<b>874</b>	<b>1 033</b>

**CIFE**  
**Comptes consolidés**

**IV - Variation des capitaux propres consolidés**

En Milliers d'euros	Capitaux propres part du Groupe					Minoritaires Participations ne donnant pas le contrôle	Total
	Capital social	Primes	Autres Réserves	Réserves consolidées et Résultat	Total		
<b>Capitaux propres au 01/01/2010</b>	<b>24 000</b>	<b>858</b>	<b>23 833</b>	<b>22 174</b>	<b>70 865</b>	<b>3 709</b>	<b>74 574</b>
Affectation du Résultat 2009			10 928	-10 928			
Mouvements Titres en autocontrôle				-325	-325		-325
Dividendes distribués en 2010			-1 447		-1 447	-1 067	-2 514
Retraitement réserves consolidées							
Variation de périmètre				-110	-110	-107	-217
<i>Résultat consolidé 2010</i>				7 175	7 175	661	7 836
<i>Autres éléments du résultat Global : Ecart de change</i>				370	370	146	516
Résultat global de la période				7 545	7 545	807	8 352
<b>Capitaux propres au 31/12/2010</b>	<b>24 000</b>	<b>858</b>	<b>33 314</b>	<b>18 356</b>	<b>76 528</b>	<b>3 342</b>	<b>79 870</b>
Affectation du Résultat 2010			9 015	-9 015			
Mouvements Titres en autocontrôle				-1 059	-1 059		-1 059
Dividendes distribués en 2011			-1 501		-1 501	-648	-2 149
Retraitement réserves consolidées							
Variation de périmètre				-5	-5	232	227
<i>Résultat consolidé 2011</i>				4 057	4 057	1 163	5 220
<i>Autres éléments du résultat Global : Ecart de change</i>				276	276	78	354
Résultat global de la période				4 333	4 333	1 241	5 574
<b>Capitaux propres au 31/12/2011</b>	<b>24 000</b>	<b>858</b>	<b>40 828</b>	<b>12 610</b>	<b>78 296</b>	<b>4 167</b>	<b>82 463</b>

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

(Les indications chiffrées sont exprimées en milliers d'euros)

Les informations fournies seront classées de la manière suivante :

- I Faits significatifs au 31 Décembre 2011,
- II Informations relatives au périmètre de consolidation,
- III Principaux principes et méthodes comptables,
- IV Explications sur les postes du bilan et du compte de résultat des comptes consolidés 2011.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2011.

Ces comptes annuels consolidés, établis aux normes IFRS, ont été arrêtés le 10 Avril 2012 par le Conseil d'Administration et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale le 15 Juin 2012.

## I – FAITS SIGNIFICATIFS AU 31 Décembre 2011

Le Groupe a cédé au cours de l'exercice deux sites immobiliers qui ont impacté de manière significative nos résultats. Ces opérations ont généré **2,7 M€** de résultat opérationnel supplémentaire et **1,3 M€** de résultat net part du groupe.Par ailleurs, le Groupe a souscrit pour **223 K€** à l'augmentation de capital de la **SAS AEROPORTS DU GRAND OUEST**. La quote-part de détention du Groupe dans cette entité reste à **5 %**.

## II - INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

## 2.1 Société consolidante

## Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises CIFE

Société Anonyme à conseil d'administration au capital social de 24 000 K€

Siège social : 59, rue La Boétie 75008 PARIS

N° SIREN : 855 800 413 – APE 6420 Z

Place de cotation : Euronext Paris – Compartiment C – ISIN FR0000066219

Les cœurs de métier du Groupe **CIFE** sont la construction (Bâtiment-Travaux Publics) et la promotion immobilière. Le Groupe est présent principalement en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

## 2.2 Sociétés consolidées par intégration globale

	SIREN	% Contrôle	% Intérêts	
<b>Activité BTP</b>				
SA ETPO	NANTES (44)	320 116 916	99,96 %	99,96 %
SAS SOMARÉ	CHERRÉ (72)	340 210 236	85,00 %	85,00 %
SAS BRITTON	PLABENNEC (29)	433 072 477	85,00 %	85,00 %
SAS SOVEBAT	HOLNON (02)	324 347 467	85,00 %	85,00 %
SAS COMABAT	FORT DE FRANCE (97)	333 882 058	90,00 %	90,00 %
SARL ETPO Martinique	LE LAMENTIN (97)	390 571 503	100,00 %	100,00 %
SAS ETPO Guadeloupe	BAIE MAHAULT (97)	394 832 919	90,00 %	90,00 %
SARL ETPO Guyane	CAYENNE (97)	408 594 455	100,00 %	100,00 %
SAS PICO Océan Indien	SAINTE CLOTILDE (97)	407 484 732	85,00 %	85,00 %
SARL ETPO Réunion	SAINTE CLOTILDE (97)	479 257 677	100,00 %	85,15 %
SAS Jean NEGRI & Fils	FOS SUR MER (13)	383 421 989	85,00 %	85,00 %
SARL PASCAL MARTIN	LUGRIN (74)	393 414 388	85,00 %	72,25 %
SARL SEMAT	SAINTE SUZANNE (97)	414 863 688	100,00 %	85,15 %
SARL ECG	NANTES (44)	868 801 598	100,00 %	100,00 %
<b>Activités immobilières</b>				
FWE Co, Inc.	RANCHO CUCAMONGA – Etats Unis (Californie)		100,00 %	100,00 %
HBC	RANCHO CUCAMONGA – Etats Unis (Californie)		66,78 %	66,78 %
RURAL LIVING	RANCHO CUCAMONGA – Etats Unis (Californie)		100,00 %	100,00 %
SAS OCEANIC Promotion	NANTES (44)	335 050 894	85,00 %	84,99 %
SARL IMMOBILIERE SANITAT	PARIS (75)	343 254 496	100,00 %	99,99 %
SCI CHANTENAY	NANTES (44)	332 988 013	60,00 %	60,00 %
SCI PALAIS ROYAL	SAINT RAPHAËL (83)	347 580 490	100,00 %	99,99 %
SCI SQUARE FELICIE	NANTES (44)	452 462 575	100,00 %	86,49 %
SCI ANTONIN	NANTES (44)	485 209 928	100,00 %	86,49 %
SCI 15, PLACE VIARME	NANTES (44)	491 160 545	100,00 %	86,49 %
SCI PARC COLETRIE	NANTES (44)	485 189 336	100,00 %	86,49 %
SCI PARVIS DE STE THERESE	NANTES (44)	488 691 767	100,00 %	86,49 %
SCI LE LITTORAL	NANTES (44)	489 642 421	100,00 %	86,49 %
SCI 37, LAMORICIERE	NANTES (44)	494 916 042	100,00 %	86,49 %
SCI ETOILES DE LOIRE	NANTES (44)	494 650 609	100,00 %	86,49 %
SCI LES JARDINS DE PRESSENSÉ	NANTES (44)	501 181 655	100,00 %	86,49 %
SARL JULES VERNE IMOBILIARE	BUCAREST (Roumanie)	J40/10247/2005	90,00 %	90,00 %
SARL INTERMED TURISM	BUCAREST (Roumanie)	J40/17644/2003	100,00 %	90,00 %

## 2.3 Sociétés consolidées par intégration proportionnelle

SCI TEMPLAIS	NANTES (44)	420 531 994	35,00 %	35,00 %
SCCV DE GAULLE	NANTES (44)	448 947 069	50,00 %	50,00 %
SCI JARDINS D'EDEN	PARIS (75)	351 957 477	27,50 %	27,50 %
SCI RESIDENCE CHANZY	NANTES (44)	505 321 729	40,00 %	39,98 %

## 2.4 Sociétés mises en équivalence

SARL TETIS	BELLEVILLE SUR VIE (85)	394 453 237	48,97 %	48,96 %
SAS MUREKO	SAINT HERBLAIN (44)	509 481 503	33,33 %	33,32 %
SAS AEROPORTS DU GRAND OUEST	BOUGUENAI (44)	528 963 952	5,00 %	4,99 %

## 2.5 Variations du périmètre de consolidation

251. Au cours de la période, est entrée dans le périmètre **RURAL LIVING**, filiale américaine à 100 % de FWE, elle-même détenue à 100 % par CIFE. Cette filiale a été créée sur l'exercice et a pour objet l'acquisition et la location de biens immobiliers.

252. Au cours de la période, la part du Groupe dans les filiales **SOMARÉ** et **OCEANIC Promotion** est passée de 100% à 85%.

253. Au cours de la période, sont sorties du périmètre les **SCI NANTES PORTE EST, CLOS DE LA PETITE GARDE, SQUARE GRAND ROND, L'ARCHIPEL, TERRASSES DE L'OUCHETTE**, SCI de promotion immobilière aux programmes immobiliers terminés.

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est à signaler.

## 2.6 Variations de périmètre significatives postérieures au 31 Décembre 2011

Néant

# III – PRINCIPAUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

## 3.1 Base de préparation des états financiers

### 311 Référentiel

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 Juillet 2002, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2005, le Groupe **CIFE** établit ses comptes consolidés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

## 3.2 Principes et méthodes comptables

### 321 Bases de préparation des états financiers

Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique à l'exception des actifs et passifs qui doivent être enregistrés selon les normes IFRS, à leur juste valeur. Les catégories d'actif et passif sont précisées dans les notes ci-dessous.

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations et des hypothèses ont été faites ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les estimations et hypothèses significatives correspondent essentiellement aux valorisations des stocks et encours (cf. §351), la valorisation recouvrable des Goodwills (cf. §331) et la valorisation des provisions courantes et non courantes pour risques et charges (cf. §422).

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Enfin, en l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, le Groupe a fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, afin que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe,
- traduisent la réalité économique des transactions,
- soient neutres, prudents, et complets dans tous leurs aspects significatifs.

### Présentation des états financiers (IAS 1 révisée)

Le Groupe a retenu la possibilité de présenter son compte de résultat par nature.

### 322 Principes et modalités de consolidation

Pour les entreprises placées sous le contrôle exclusif de la **CIFE** (majorité des droits de vote en particulier, pouvoir de direction sur les politiques opérationnelles et financières) la méthode de l'intégration globale a été retenue.

Les sociétés contrôlées conjointement (partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés sans qu'il y ait prédominance en vertu d'un accord contractuel) sont consolidées par l'intégration proportionnelle. Cette méthode est également retenue pour toutes les SCI détenues au plus à 50 %.

Les sociétés en participation (SEP) constituées pour la réalisation de chantiers, avec d'autres partenaires, sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Enfin, lorsque la société-mère dispose d'au moins 20 % des droits de vote et/ou exerce une influence notable dans la gestion d'une société, la méthode dite de "Mise en équivalence" est adoptée. A la valeur comptable des titres est alors substituée une quote-part des capitaux propres augmentée du goodwill. En cas de détention inférieure à 20 % des droits de vote, l'influence notable peut être mise en évidence notamment par une représentation au Conseil d'Administration ou à tout autre organe de direction équivalent, une participation au processus d'élaboration des politiques, la fourniture d'informations techniques essentielles.

Toutes les sociétés du groupe clôturent leur exercice au 31 Décembre, à l'exception de certaines SCI de Promotion Immobilière qui arrêtent leurs comptes annuels au 30 Novembre.

L'intégration des sociétés a été effectuée en appliquant la méthode dite de "consolidation directe".

### 323 Information sectorielle

Le Groupe présente son information sectorielle selon deux formats : - segmentation par activités et segmentation géographique. L'information sectorielle de premier niveau est présentée par pôles d'activités : BTP, activité immobilière. L'information sectorielle de second niveau est présentée par secteurs géographiques : France métropole, France DOM, reste du monde. Conformément à la norme IFRS 8, les informations sectorielles correspondent à l'organisation interne et à la structure du groupe. Ces informations sont établies selon le référentiel IFRS applicable aux comptes consolidés.

Par ailleurs et dans le cadre de l'IFRS8, il est rappelé qu'aucun client pris individuellement ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires.

### 324 Etats financiers des entités étrangères

Tous les actifs et passifs des entités consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au cours de clôture. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de change mensuel de l'exercice clôturé. L'utilisation de ce cours moyen est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives des cours. Les écarts de change résultant de ce traitement et ceux résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de clôture sont inclus sous la rubrique "Ecart de conversion" dans l'état du résultat global.

## Principaux taux de conversion

Pays	Unité monétaire	Cours de clôture		Cours moyen annuel	
		2011	2010	2011	2010
EUROPE					
- Roumanie	Nouveau leu roumain	0,231305	0,234632	0,235855	0,237141
AMERIQUE DU NORD					
- Etats-Unis	Dollar US	0,772857	0,748391	0,714286	0,757174

Convention : 1 unité monétaire locale = x euros

### 325 Opérations intra-groupe

Les opérations et transactions réciproques d'actif et de passif, de produits et de charges entre entreprises intégrées sont éliminées dans les comptes consolidés. Cette élimination est réalisée :

- en totalité si l'opération est réalisée entre deux filiales,
- à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise intégrée proportionnellement,
- à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence dans le cas de résultat interne réalisé entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise mise en équivalence.

### 326 Comptabilisation des contrats de construction

#### Activités de construction

Pour l'ensemble de ces activités, la comptabilisation des contrats de construction s'effectue selon la méthode dite "à l'avancement". Le produit pris en compte correspond au prix de vente avancé, calculé sur la base de la dernière estimation du prix de vente total du contrat, multiplié par le taux d'avancement réel de l'opération. Ce dernier correspond au rapport entre les coûts comptabilisés à la clôture et aux coûts budgétés de l'affaire.

Les contrats devant dégager une perte finale font l'objet d'une provision pour perte à terminaison inscrite au passif du bilan en provisions courantes. La perte est provisionnée en totalité dès qu'elle est connue et estimée de façon fiable, quel que soit le degré d'avancement.

#### Activité immobilière

Les règles d'appréciation de l'activité sont les suivantes :

Le chiffre d'affaires des opérations immobilières est comptabilisé selon la méthode de l'avancement, lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Permis de construire purgé de tous recours,
- Marché de travaux signé (ordre de service donné),
- Vente notariée ou contrat de promotion signé (e),

La marge dégagée se comptabilise au fur et à mesure de la comptabilisation du chiffre d'affaires réalisé sur le projet immobilier.

## 3.3 Actif non courant

### 331 Goodwills

Un goodwill est constaté, dans le cadre d'une opération de regroupement d'entreprises, lorsque la valeur des titres acquis est supérieure à la juste valeur des actifs et passifs et passifs éventuels identifiables. Les fonds de commerce inscrits au bilan des sociétés du Groupe sont regroupés dans le poste « Goodwill ». Les goodwills ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel et à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur. Lorsque la valeur recouvrable d'un goodwill est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est constatée. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité, estimée à partir de la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés générés par ces actifs. Par principe, une UGT (Unité Génératrice de Trésorerie) est une filiale opérationnelle. La perte de valeur d'une UGT peut être appréciée par le suivi d'indices tels que l'évolution et la qualité du carnet de commandes et de sa position de trésorerie.

### 332 Immobilisations incorporelles

Ces immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement en fonction de leur durée de vie estimée. Elles comprennent principalement les logiciels informatiques.

### 333 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur les durées suivantes d'utilisation probables :

- Constructions, immeubles de placement de 10 à 40 ans (selon méthodologie composant)
- Matériel et outillage, de 5 à 15 ans
- Matériel et mobilier de bureaux de 3 à 10 ans

Conformément à la norme IAS 16, lorsqu'une immobilisation est structurée par composants à durées d'utilisation différente, ceux-ci sont comptabilisés et amortis comme des éléments distincts dans les actifs corporels.

Ces durées d'amortissement sont revues annuellement et sont modifiées si les attentes diffèrent significativement des estimations précédentes. Lorsque des incidences de perte de valeur sont identifiées, la valeur comptable de l'actif est comparée à sa valeur recouvrable afin de déterminer l'éventuelle dépréciation.

#### Immobilisations corporelles et incorporelles (IAS 16-38)

Elles sont évaluées selon la méthode du coût historique reconstitué en tenant compte de durées d'amortissement spécifiques à chacun des composants identifiés. Le Groupe a choisi de ne pas utiliser l'option proposée par l'IFRS 1 consistant à assimiler par convention la juste valeur à la date de transition, comme base du coût historique.

#### Contrats de location financement (IAS 17)

Les contrats de location d'immobilisations corporelles pour lesquels le groupe CIFE supporte substantiellement la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété des biens, sont considérés comme des contrats de location-financement et font à ce titre l'objet d'un retraitement. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17. Les locations financement et crédits-bails correspondent intégralement à du matériel d'exploitation.

#### **Immeubles de placement (IAS 40)**

Le Groupe détient en propre un certain nombre d'immeubles dont il retire des loyers. Ceux-ci sont classés sous la rubrique "Immeubles de placement". Dans le cadre du principe de prudence et pour éviter tout impact de fluctuation immobilière sur ses comptes et capitaux propres, le Groupe présente ses immeubles de placement au bilan pour leur valeur nette comptable historique.

Une information concernant la juste valeur est indiquée dans le rapport de gestion et en annexes. La juste valeur est déterminée par des évaluations de tiers et actualisée en appliquant un coefficient d'indexation du prix du marché. Les durées et modes d'amortissements des immeubles de placement sont précisés au §333.

#### **334 Actifs financiers non courants**

Les autres actifs financiers non courants incluent notamment les prêts et créances rattachés ou non aux participations et des immobilisations financières diverses : dépôts et cautionnements, participations diverses dans lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle, ni influence notable.

Les lignes « prêts » et « dépôts, cautionnements et créances immobilisés » font partie de la catégorie des prêts et créances évalués au coût amorti.

Les titres de participation non consolidés sont classifiés comme "titres disponibles à la vente". Ces titres sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les réserves consolidées.

Une dépréciation est enregistrée en compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur. Une baisse importante ou prolongée de la juste valeur des titres détenus en deçà de leur coût constitue une indication objective de dépréciation.

#### **335 Actifs financiers de gestion de trésorerie non courants**

Cette rubrique comprend les actifs de trésorerie correspondant à des placements à moyen et long terme. Leur liquidité est supérieure à 1 an et l'intention du Groupe est de les conserver jusqu'au terme de l'échéance. Ils sont valorisés à leur juste valeur par résultat pour la catégorie des OPCVM ; les certificats de dépôts négociables étant valorisés à la clôture pour leur montant en capital y compris intérêts courus.

### **3.4 Imposition différée**

Les impositions différées sont constatées pour les différences entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actif et de passif. Elles résultent des différences temporaires apparaissant lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale. Elles sont soit sources d'impositions futures : (impôts différés passif) il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée ; soit sources de déductions futures : (impôts différés actif) sont concernées principalement les provisions fiscalement non déductibles temporairement et les déficits reportables.

Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est connue à la date d'arrêté des comptes.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si les entités possèdent un droit légal de compensation et relèvent de la même administration fiscale.

Les impôts différés sont activés lorsqu'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice futur imposable.

### **3.5 Actif courant**

#### **351 Stocks et travaux en cours**

Les stocks sont estimés, en règle générale, au PMP (prix moyen pondéré). La valorisation des travaux en cours est effectuée à un coût de revient technique.

Une provision pour dépréciation des "en-cours de production" et des "produits intermédiaires et finis" est constituée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

#### **352 Clients et comptes rattachés**

Les créances clients sont évaluées initialement à la juste valeur puis au coût amorti diminué des pertes de valeur (estimées en tenant compte des possibilités effectives de recouvrement). Ces créances sont le plus souvent à court terme.

#### **353 Autres créances courantes**

Les autres créances sont évaluées initialement à la juste valeur puis au coût amorti, diminué des pertes de valeur (estimées en tenant compte des possibilités effectives de recouvrement).

#### **354 Actifs financiers de gestion de trésorerie courants**

Cette rubrique comprend les actifs de trésorerie ne répondant pas aux stricts critères de trésorerie et équivalents de trésorerie. Leur liquidité est en principe supérieure à 6 mois et inférieure à 1 an. Leur liquidité peut être inférieure à 6 mois si ces actifs présentent des risques de changement significatif de valeur. Ils sont valorisés à leur juste valeur par résultat pour la catégorie des OPCVM ; les certificats de dépôts négociables étant valorisés à la clôture pour leur montant en capital y compris intérêts courus.

#### **355 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Cette rubrique comprend les comptes-courants bancaires et les équivalents de trésorerie correspondant à des placements à court terme, liquide, et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les équivalents de trésorerie sont notamment constitués d'OPCVM monétaires et de certificats de dépôt. Ils sont valorisés à leur juste valeur par résultat. Les découverts bancaires sont exclus des disponibilités et sont présentés en dettes financières courantes.

### **3.6 Capitaux propres consolidés**

#### **361 Titres d'autocontrôle**

Les titres auto-détenus par le Groupe sont comptabilisés en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition, conformément au référentiel IFRS.

En cas de cession éventuelle des titres, le prix de cession est comptabilisé directement en augmentation des capitaux propres du Groupe, sans impact sur le résultat.

#### **362 Réserve de conversion**

La réserve de conversion intègre les écarts entre le cours historique et le cours de clôture sur l'actif net des filiales étrangères ainsi que l'écart sur le compte de résultat entre le cours moyen et le cours de clôture.

### 3.7 Passif non courant

#### 371 Dettes financières non courantes (part à plus d'un an)

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués à initialement à leur juste valeur puis au coût amorti. La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en passif courant.

#### 372 Provisions non courantes

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions passifs éventuels et actifs éventuels", des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

L'estimation du montant d'une provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doit supporter pour éteindre son obligation.

En général ces provisions ne sont pas liées au cycle normal d'exploitation des entreprises (cf. §422).

Elles incluent pour l'essentiel :

- les provisions constituées dans le cadre des garanties biennales et décennales relatives aux marchés de travaux de construction, pour la quote-part de risques, non couverte par les assurances, restant à la charge des entreprises,
- Les provisions relatives aux redressements fiscaux notifiés, amendes,

#### 373 Provisions non courantes : avantages au personnel

Les avantages du personnel identifiés au sein du Groupe font l'objet de deux types de provisions :

- Les provisions créées au titre des indemnités de fin de carrière, à percevoir par les salariés le jour de leur départ en retraite. Le calcul de la provision est établi selon la "méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, avec salaire de fin de carrière". L'évaluation sur la base conventionnelle à chaque métier tient compte :
  - Du statut, de l'âge et de l'ancienneté acquise par les différentes catégories de personnel,
  - Du taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par métier, tranches d'âge et catégories,
  - Des salaires et appointements moyens,
  - D'un taux de revalorisation du salaire de fin de carrière indexé sur le taux d'inflation,
  - D'un taux d'actualisation de l'engagement de fin de carrière, projeté à la date de départ en retraite. Le taux d'actualisation est le taux IBOXX à la date d'établissement des comptes, net d'inflation,
  - D'un calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de survie.
- Les provisions pour médailles du travail, dont les modalités de calcul sont similaires à celle de la provision IFC.

#### Avantages du personnel - Ecarts actuariels sur régimes à prestations définies (IAS 19)

Le Groupe n'a pas opté pour l'imputation directement en capitaux propres des écarts actuariels prévus par l'amendement à l'IAS 19. Les écarts actuariels sont comptabilisés directement en charges.

### 3.8 Passif courant

#### 381 Avances et acomptes reçus sur commandes

Ils comprennent les avances et acomptes reçus des clients au démarrage des marchés travaux.

#### 382 Provisions courantes

Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation propre à chaque métier, quelle que soit leur échéance estimée. Elles comprennent également la part à moins d'un an des provisions non directement liées au cycle d'exploitation.

Les provisions pour pertes à terminaison concernent essentiellement les provisions constituées dans le cas où une provision à fin d'affaires, établie en fonction de l'estimation la plus probable des résultats prévisionnels, fait ressortir un résultat déficitaire.

Les provisions pour litiges liées à l'activité concernent pour l'essentiel les litiges avec des clients, sous-traitants ou fournisseurs.

### 3.9 Résultat par action

Le résultat net par action est calculé par rapport au nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Les actions d'auto contrôle sont déduites du nombre d'actions. Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions serait, le cas échéant, ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise tels que les options de souscription et d'achat d'actions ainsi que les actions gratuites.

### 3.10 Autres informations

#### Comparabilité des états financiers (en normes IFRS)

Indépendamment des nouvelles normes IFRS applicables en 2011, les principes comptables et les règles d'évaluation appliqués au 31 Décembre 2010 en normes IFRS, sont ceux appliqués au 31 Décembre 2011. Ils ne font donc pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre des rubriques du bilan, du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie.

#### Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan font l'objet d'un reporting mis en œuvre à chaque clôture semestrielle et annuelle. La synthèse de ces engagements est présentée au paragraphe 4.9.

#### Tableau des flux de trésorerie

Il est présenté selon IAS 7 et la recommandation CNC 2004-R-02. La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- Trésorerie et équivalents de trésorerie,
- Découverts bancaires.

### 3.11 Informations relatives à la gestion des risques financiers

#### Exposition au risque de change

Le Groupe n'est pas exposé au risque de change sur les opérations commerciales courantes. Le Groupe est néanmoins soumis à la fluctuation de la monnaie locale roumaine vis-à-vis de l'€uro qui pénalise le financement €uro de sa filiale roumaine.

Par ailleurs, les actifs en Amérique du Nord et en Roumanie représentent environ 10 % du total de l'actif consolidé.

#### Exposition au risque de taux

Le résultat financier du Groupe n'est pas sensible à la variation des taux d'intérêt.

Certaines dettes à long terme sont soumises à des taux d'intérêt variables. Les dettes financières figurant au bilan sont toutefois largement inférieures à la trésorerie disponible placée.

Le compte de résultat du Groupe ne serait pas affecté par une fluctuation des taux d'intérêts européens.

#### Exposition au risque de crédit et de contrepartie

Le groupe est exposé au risque de crédit en cas de défaillance de ses clients. Il est exposé au risque de contrepartie dans le cadre de ses placements au sens large. Les placements de trésorerie sont effectués par le Groupe principalement auprès de cinq groupes bancaires. La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit et de contrepartie. Les analyses chiffrées relatives à ce risque sont exposées en notes 4122, 4123 et 4124.

#### Exposition au risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. Les échéances des dettes figurent en note 423.

## IV - EXPLICATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT 2011

### 4.1 BILAN ACTIF

#### 411 Actifs non courants

##### 4111. Variation des immobilisations brutes

	Eléments Incorporels	Eléments Corporels	Eléments Financiers	TOTAL	dt Cb- LocFi
- Valeurs brutes à l'ouverture	545	39 479 <sup>(2)</sup>	284	40 308	1 449
- Acquisitions et augmentations	31	6 331	248	6 610	2 492
- Cessions, diminutions et transferts	- 65	- 2 572	- 29	- 2 667	- 67
- Incidence de la variation du périmètre	-	-	-	-	-
- Incidence de la variation de change	-	247 <sup>(1)</sup>	-	247	- 51
<b>Valeurs brutes à la clôture</b>	<b>511</b>	<b>43 485<sup>(2)</sup></b>	<b>503</b>	<b>44 998</b>	<b>3 823</b>

(1) Sur actifs aux Etats-Unis et en Roumanie

(2) Dont immeubles de placement cf. §4114 et dont actifs destinés à la vente cf. §4115

##### 4112. Variation des amortissements et des provisions

	Eléments Incorporels	Eléments Corporels	Eléments Financiers	TOTAL	dt Cb- LocFi
- Amortissements et provisions à l'ouverture	376	22 473 <sup>(2)</sup>	3	22 852	803
- Dotations (nettes de reprises) de l'exercice	84	2 922	2	3 008	412
- Diminutions de l'exercice et transferts	- 65	- 1 491	-	- 1 556	- 11
- Incidence de la variation du périmètre	-	-	-	-	-
- Incidence de la variation de change	-	120 <sup>(1)</sup>	-	120	- 48
<b>Montant des Amortissements et Provisions</b>	<b>395</b>	<b>24 024<sup>(2)</sup></b>	<b>5</b>	<b>24 424</b>	<b>1 156</b>

(1) aux Etats-Unis et en Roumanie

(2) Dont immeubles de placement cf. §4114 et dont actifs destinés à la vente cf. §4115

##### 4113. Synthèse des valeurs nettes comptables

	Eléments Incorporels	Eléments Corporels	Eléments Financiers	TOTAL	dt Cb- LocFi
Valeurs brutes à la clôture	511	43 484	503	44 498	3 823
Montant des Amortissements et Provisions	(395)	(24 024)	(5)	(24 424)	(1 156)
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>116</b>	<b>19 460</b>	<b>498</b>	<b>20 074</b>	<b>2 667</b>

##### 4114. Immeubles de placements

	31/12/2010	Variation	Variation Change (1)	31/12/2011
Valeurs brutes	6 508	758	188	7 454
Montant des Amortissements	(3 562)	(192)	(106)	(3 861)
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>2 946</b>	<b>(566)</b>	<b>82</b>	<b>3 593</b>

(1) aux Etats-Unis

Le Groupe présente ses immeubles de placements au bilan pour leur valeur nette comptable historique.

Les immeubles de placements sont localisés en France et aux Etats-Unis.

La juste valeur estimée sur ces mêmes biens s'élève au 31 Décembre 2011 à **6 582 K€** (bases expertises 2011 en France et Février 2007 pour les Etats-Unis intégrant une décote actualisée suite à la crise immobilière), contre **6 696 K€** au 31 Décembre 2010.

Les immeubles de placement ont généré pour **592 K€** de revenus consolidés en 2011 contre **614 K€** au 31 Décembre 2010.

##### 4115. Actifs destinés à la vente

	31/12/2011	31/12/2010
Valeurs brutes	-	1 204
Montant des Amortissements	-	984
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>-</b>	<b>220</b>

Les actifs destinés à la vente au 31 Décembre 2010 correspondaient au site immobilier de la SCI CHANTENAY cédé en Mars 2011 pour **1 840 K€**

**4116. Goodwill : Evolution et Répartition de la valeur nette**

	Brut 31/12/2010	Variation	Brut 31/12/2011	Cumul Dépréc. 31/12/2011	Net 31/12/2011	Net 31/12/2010
Ecart d'acquisition	1 303	-	1 303	(890)	413	603
<b>Total</b>	<b>1 303</b>	<b>-</b>		<b>(890)</b>	<b>413</b>	<b>603</b>

**4117. Titres mis en équivalence**

	2011			2010		
	%	MEQ Titres	Quote-part Résultat	%	MEQ Titres	Quote-part Résultat
TETIS	48,98 %	204	(61)	48,98 %	264	(33)
MUREKO	33,33 %	3 <sup>(1)</sup>	(219)	33,33 %	484 <sup>(1)</sup>	(16)
Aéroports du Grand Ouest	5,00 %	247	23	5,00 %	2	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>454</b>	<b>(257)</b>	<b>-</b>	<b>750</b>	<b>(49)</b>

(1) Dont VNC de 0 K€ liée à la dépréciation totale du goodwill

	2011				2010			
	CA	RN	Total Actifs	Total Dettes	CA	RN	Total Actifs	Total Dettes
TETIS	1 283	(125)	1 172	758	1 346	(67)	888	349
MUREKO	6 116	(658)	2 330	2 312	217	(222)	905	237
Aéroports du Grand Ouest	48 624	460	73 114	49 421	0	0	50	0

**4118. Autres actifs financiers non courants**

	Brut	Provision	Net 31/12/2011	Net 31/12/2010
- Titres de participation entités non consolidées	4	3	1	4
- Créances sur participations mises en équivalence	225	-	225	-
- Autres titres immobilisés	5	2	3	2
- Prêts	135	-	135	133
- Dépôts, cautionnements et créances immobilisées	134	-	134	142
<b>Total</b>	<b>503</b>	<b>5</b>	<b>498</b>	<b>281</b>

**4119. Autres actifs de gestion de trésorerie non courants**

Ils correspondent à des supports de placements de trésorerie dont la liquidité est supérieure à 1 an.

	Net 31/12/2011	Net 31/12/2010
- Valeurs mobilières de placements (OPCVM)	-	-
- Titres de créances négociables et Certificats de dépôt	24 700	42 319
- EMTN	4 362	1 916
- Contrats de capitalisation	-	-
- Obligations et Fonds obligataires	2 500	2 498
<b>Total</b>	<b>31 562</b>	<b>46 733</b>

**412 – Actif courant**
**4121. Stocks et en cours**

	31/12/2011	31/12/2010	Variation
- Matières et autres approvisionnements	430	251	179
- En cours de production	6 935	7 815	(880)
- Produits intermédiaires et finis	2 809	4 345	(1 536)
Total	10 174	12 411	(2 237)
Dépréciation	(4 960)	(4 045)	(915)
<b>Valeurs Nettes</b>	<b>5 212</b>	<b>8 366</b>	<b>(3 152)</b>

La variation nette 2011 est de (3 152) K€ et se décompose ainsi :

- Variation stock :	(2 114) K€
- Variation de la provision pour dépréciation :	(990) K€
- Incidence de variation de change :	(48) K€

**4122. Créances clients**

	Net 31/12/2011	Net 31/12/2010
- Créances clients	37 837	32 824
- Provisions sur créances clients	(1 171)	(1 167)
<b>Total</b>	<b>36 666</b>	<b>31 657</b>

Les provisions sur créances clients pour 1 171 K€ HT sont à rattacher aux retards de clients de plus d'un mois.

L'exposition maximale au risque de crédit est de 36 666 K€ au 31 Décembre 2011, contre 31 657 K€ au 31 Décembre 2010.

Echéancier	31/12/2011	31/12/2010
- Créances clients non échues	22 428	23 058
- Créances clients échues à moins d'1 mois	8 443	2 844
- Créances clients échues à plus d'1 mois	6 966	6 922
<b>Total</b>	<b>37 837</b>	<b>32 824</b>

#### 4123. Avances, actif d'impôt, autres créances et comptes de régularisation

	Brut	Dépréciation 31/12/2011	Net	Brut	Dépréciation 31/12/2010	Net
- Avances et acomptes	316	-	316	454	-	454
- Autres créances opérationnelles	7 997	749	7 248	8 353	91	8 262
- Actifs d'impôts courants (créances IS)	1 363	-	1 363	933	-	933
- Paiement d'avance	256	-	256	231	-	231
<b>Total</b>	<b>9 932</b>	<b>749</b>	<b>9 183</b>	<b>9 971</b>	<b>91</b>	<b>9 880</b>

L'exposition maximale au risque de crédit est de **9 183 K€** au 31 Décembre 2011, contre **9 880 K€** au 31 décembre 2010.

#### 4124. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les excédents de trésorerie sont gérés avec un objectif de rentabilité voisin de celui du marché monétaire. Les supports d'investissements sont principalement des OPCVM monétaires Euro, des titres de créances négociables (certificats de dépôts notamment) et contrats de capitalisation à échéance inférieur à 1 an. Ils sont évalués à leur juste valeur pour la catégorie des OPCVM, les titres de créances négociables et certificats de dépôts étant valorisés à la clôture pour le montant en capital y compris intérêts courus. Pour la catégorie des OPCVM, il est procédé aux opérations de vente/achat à chaque fin d'exercice.

**a) La trésorerie présentée dans le tableau du flux de trésorerie comprend les éléments suivants :**

	Net 31/12/2011	Net 31/12/2010
- Disponibilités	14 552	6 896
- Valeurs mobilières de placements (OPCVM)	4 439	15 873
- Titres de créances négociables et Certificats de dépôts	10 636	2 169
- Contrat de capitalisation	-	-
<b>Sous Total trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>29 627</b>	<b>24 938</b>
- Découverts bancaires	(1 155)	(3 664)
<b>Sous total trésorerie passive</b>	<b>(1 155)</b>	<b>(3 664)</b>
<b>Trésorerie Nette</b>	<b>28 472</b>	<b>21 274</b>

**b) Actifs financiers de gestion de trésorerie courants**

	Net 31/12/2011	Net 31/12/2010
- Valeurs mobilières de placements (OPCVM)	832	1 123
- Titres de créances négociables et Certificats de dépôts	9 974	73
- Contrat de capitalisation (échéance < 1 an)	8 088	7 833
- Obligations et Fonds Obligataires	17	1 035
<b>Total</b>	<b>18 911</b>	<b>10 064</b>

**c) Synthèse trésorerie nette et actifs de gestion de trésorerie**

	Net 31/12/2011	Net 31/12/2010
Actifs financiers de gestion de trésorerie non courants	31 562	46 733
Actifs financiers de gestion de trésorerie courants	18 911	10 064
Trésorerie nette	28 472	21 274
<b>Total</b>	<b>78 945</b>	<b>78 071</b>

#### 4125. Informations relatives aux contrats de constructions

	Net 31/12/2011	Net 31/12/2010
Clients – Factures à établir HT	2 893	3 992
Travaux facturés d'avance HT	1 799	(3 919)
Avances reçues	(6 128)	(2 469)

## 4.2 PASSIF DU BILAN

### 421 Capitaux Propres

#### Politique de gestion du capital

Le capital social au 31 décembre 2011 est composé de 1 200 000 actions ordinaires d'un nominal de **20 Euros**. Il n'existe pas de titres comportant des prérogatives particulières.

#### Evolution du nombre d'actions composant le capital

	31/12/2011	31/12/2010
Nombre d'actions composant le capital en début d'exercice	1 200 000	1 200 000
Nombre d'actions créées au cours de l'exercice :		
- par division du nominal du titre	-	-
- par augmentation de capital	-	-
- par levée d'options de souscription d'actions	-	-
Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice :		
- par réduction de capital social	-	-
<b>Nombre d'actions composant le capital en fin d'exercice</b>	<b>1 200 000</b>	<b>1 200 000</b>

## Evolution du capital social

	31/12/2011	31/12/2010
Capital social en début d'exercice	24 000	24 000
Augmentation de capital	-	-
Réduction de capital	-	-
<b>Capital social en fin d'exercice</b>	<b>24 000</b>	<b>24 000</b>

### Actions propres

	31/12/2011	31/12/2010
Nombre d'actions en début d'exercice	44 926	39 479
Achat d'actions	19 267	5 447
Annulation d'actions	-	-
Attribution d'actions gratuites	-	-
<b>Nombre d'actions en fin d'exercice</b>	<b>64 193</b>	<b>44 926</b>
<b>En % du capital</b>	<b>5,35 %</b>	<b>3,74 %</b>

Au cours de la période 2011, la CIFE a racheté 19 267 de ses propres actions pour un montant de **1 059 K€** soit un prix moyen unitaire de **54,99 €**uros

## 422 Etat des provisions courantes et non courantes

### Provisions non courantes

	31/12/2010	Dotations	Reprises	Autres Mvts	31/12/2011
- Avantages au personnel	639	91	50	-	680
<b>Hypothèses retenues</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2010</b>			
- Taux rendement	4,60 %	4,68 %			
- Taux inflation	-	-			
- Taux actualisation	4,60 %	4,68 %			

Les actifs de couverture déduits des provisions s'élèvent à **804 K€** au 31 Décembre 2011 contre **848 K€** au 31 Décembre 2010.

### Provisions courantes

	31/12/2010	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres Mvts	31/12/2011
- Chantiers et travaux	2 989	430	730	734		1 955
- Activité immobilière	837	33	432	-	(3)	435
- Risques et litiges	344	1 156	132	66	-	1 302
- Charges diverses	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>4 170</b>	<b>1 619</b>	<b>1 294</b>	<b>800</b>	<b>(3)</b>	<b>3 692</b>

## 423 Etat des dettes financières courantes et non courantes

	Dettes financières Courantes 31/12/2011 <sup>(a)</sup>	Dettes financières non courantes		Total Dettes financières Non courantes 31/12/2011 <sup>(b)</sup>	Total 31/12/2011 (a) + (b)	Total 31/12/2010
		+ 1/- 5 ans	+ 5 ans			
- Emprunts bancaires	6 283	1 016	467	1 483	7 766 <sup>(1)</sup>	7 714 <sup>(1)</sup>
- Emprunts sur location financement	781	1 114	-	1 114	1 895	257
- Emprunts et dettes financières diverses	6	-	336	336	343	72
- Concours bancaires créditeurs	1 155	-	-	-	1 154	3 664
<b>Total emprunts portant intérêts</b>	<b>8 225</b>	<b>2 130</b>	<b>803</b>	<b>2 933</b>	<b>11 158</b>	<b>11 707</b>
<b>Rappel au 31/12/2010</b>	<b>10 093</b>	<b>848</b>	<b>768</b>	<b>1 614</b>		<b>13 136</b>

(1) Dont endettement à taux variable **6 057 K€** au 31 Décembre 2011 et **6 112 K€** en 2010.

(1) Dont **6 034 K€** correspondant à une ligne de financement ouverte par la maison mère **SA CIFE** en Mars 2009

L'ensemble des dettes financières correspond à des passifs évalués au coût amorti.

## 424 Variation de l'endettement net

	31/12/2011	31/12/2010	Variation
- Actifs de gestion de trésorerie	(50 473)	(56 797)	6 324
- Trésorerie et équivalent trésorerie	(29 627)	(24 938)	(4 689)
- Concours bancaires courants	1 155	3 664	(2 509)
<b>Trésorerie nette et actifs de gestion de trésorerie</b>	<b>(78 945)</b>	<b>(78 071)</b>	<b>(874)</b>
- Dettes financières long terme	2 933	1 614	1 319
- Dettes financières court terme	7 070	6 429	641
<b>Endettement net (ACTIF)</b>	<b>(68 942)</b>	<b>(70 028)</b>	<b>1 086</b>

## 4.3 IMPOTS DIFFERES

Actif d'impôt non courant	31/12/2011	31/12/2010	Variation
- Impôts différés actif	69	95	(26)
<b>Passif d'impôt non courant</b>			
- Impôts différés passif	4 054	2 718	1 336
<b>Total</b>	<b>(3 985)</b>	<b>(2 623)</b>	<b>(1 362)</b>
	<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2010</b>	
- Variation imposition différée	1 364	777	
- Incidence de variation de change	(2)	(1)	
- Incidence de variation de périmètre	-	(63)	
<b>Ventilation de la variation</b>	<b>1 362</b>	<b>713</b>	

#### Ventilation des impôts différés :

	31/12/2011	31/12/2010
- Décalages fiscaux	128	241
- Déficit reportable	121	51
- Indemnités de fin de carrière	213	187
- Location financement	(395)	(252)
- Retraitements provisions réglementées	(1 000)	(905)
- Retraitements provisions	(2 798)	(1 790)
- Retraitements IAS 11 (avancement)	(165)	(66)
- Autres retraitements	(89)	(89)
<b>Total</b>	<b>(3 985)</b>	<b>(2 623)</b>

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés du fait de leur récupération non probable sont évalués à **295 K€** au 31 Décembre 2011 contre **190 K€** au 31 Décembre 2010.

#### 4.4 COMPTE DE RESULTAT

##### 441 Analyse des produits des activités ordinaires

	31/12/2011	%	31/12/2010	%
Analyse par activité				
- BTP	121 474	93	138 054	94
- Activités immobilières	9 244	7	9 518	6
<b>Total Chiffre d'Affaires</b>	<b>130 718</b>	<b>100</b>	<b>147 572</b>	<b>100</b>
<b>Variation (N – 1)</b>	<b>- 11,42 %</b>		<b>- 17,65 %</b>	
Analyse par zone géographique				
- France Métropole	102 888	79	111 118	75
- France DOM	27 198	21	36 450	25
- Reste du monde	632	NS	4	NS
<b>Total Chiffre d'Affaires</b>	<b>130 718</b>	<b>100</b>	<b>147 572</b>	<b>100</b>
Autres produits de l'activité	291		338	
<b>Total Produits des activités ordinaires</b>	<b>131 009</b>		<b>147 910</b>	
<b>Variation N - 1</b>	<b>- 11,42 %</b>		<b>- 17,67 %</b>	

##### 442 Autres Eléments du Résultat opérationnel

	31/12/2011	31/12/2010
<b>Autres produits et charges d'exploitation</b>		
- Résultats sur cessions d'immobilisations	1 726	136
- Autres produits et charges	(343)	(157)
<b>Total</b>	<b>1 383</b>	<b>(21)</b>
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

##### 443 Coût de l'endettement financier net

	31/12/2011	31/12/2010
- Charges d'intérêts sur dettes financières	(201)	(202)
- Charges d'intérêts sur location financement	(7)	(9)
- Revenus issus des placements de trésorerie <sup>(1)</sup>	1 885	1 554
<b>Total</b>	<b>1 677</b>	<b>1 343</b>

(1) Hors reprise nette de dotations aux provisions pour - **144 K€** en 2011 et - **80 K€** en 2010.

##### 444 Autres produits et charges financiers

	31/12/2011	31/12/2010
- Dotations financières nettes <sup>(1)</sup>	(145)	(65)
- Résultat sur écarts de changes nets	(311)	(83)
- Intérêts nets hors endettement	115	228
<b>Total</b>	<b>(341)</b>	<b>80</b>

(1) Y compris reprise nette de dotations aux provisions pour - **144 K€** en 2011 et - **80 K€** en 2010.

##### 445 Impôt sur les bénéfices

	31/12/2011	31/12/2010
- Impôt exigible	1 962	3 511
- Impositions différées	1 364	777
<b>Total</b>	<b>3 326</b>	<b>4 288</b>

Une intégration fiscale intervient entre **CIFE** et **SARL IMMOBILIERE SANITAT** (non significative).  
Il n'y a plus d'intégration fiscale au niveau des entités réunionnaises.

#### 446 Taux d'impôt effectif

L'écart entre le niveau d'impôt résultant de l'application du taux d'imposition de droit commun en vigueur en France et le montant d'impôt effectivement constaté dans l'exercice s'analyse de la façon suivante :

	31/12/2011	31/12/2010
- Résultat consolidé de l'ensemble (1)	5 477	7 885
- Impôts sur les bénéfices	3 326	4 288
- Résultat avant impôt	8 803	12 173
- <b>Impôt théorique au taux d'IS de la société mère 33,33 %</b>	2 934	4 057
- Effet différences permanentes	401	278
- Effet différences de taux avec les filiales étrangères et DOM	214	(243)
- Effet net des pertes fiscales	189	186
- Effet des autres impôts et crédit d'impôts	(412)	(10)
- Autres effets	-	-
- <b>Impôt réel</b>	<b>3 326</b>	<b>4 288</b>
- <b>Taux d'impôt effectif</b>	<b>37,78 %</b>	<b>35,22 %</b>

(1) hors quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence

#### 4.5 RESULTAT PAR ACTION

	31/12/2011	31/12/2010
- Résultat net (part du Groupe en K€)	4 057	7 175
- Nombre d'actions	1 200 000	1 200 000
- Nombre d'actions sous déduction auto-contrôle	1 135 807	1 155 074
- <b>Résultat net par action (en €)</b>	<b>3,38</b>	<b>5,98</b>
- <b>Résultat net par action hors auto contrôle (en €)</b>	<b>3,57</b>	<b>6,21</b>

Il n'existe pas d'éléments à caractère dilutif. Le résultat dilué est équivalent au résultat net par action.

#### 4.6 INFORMATIONS SECTORIELLES

Métiers	31/12/2011			31/12/2010		
	BTP	Activité Immobilière	Total	BTP	Activité Immobilière	Total
- Chiffre d'affaires	121 474	9 244	130 718	138 054	9 518	147 572
- Résultat opérationnel	5 932	1 535	7 467	10 248	502	10 750
- Ct endettement financier net	1 641	37	1 677	1 320	23	1 343
- Impôts	(2 829)	(497)	(3 326)	(4 019)	(269)	(4 288)
- Résultat net (Part du Groupe)	4 039	18	4 057	7 312	(137)	7 175
- Immobilisations Nettes	17 717	3 225	20 942	15 777	2 771	18 548
- Investissements	5 908	702	6 610	2 393	6	2 399
- Actifs nets	135 078	17 093	152 171	131 192	19 352	150 542
- Trésorerie nette <sup>(1)</sup>	78 197	748	78 945	74 442	3 629	78 071
- Capitaux propres	86 011	(3 548)	82 463	84 234	(4 364)	79 870
- Dettes (hors provisions)	41 321	19 261	61 282	40 308	22 837	63 145

Zone Géographique	31/12/2011				31/12/2010			
	FRA	DOM	Monde	Total	FRA	DOM	Monde	Total
- Chiffre d'affaires	102 888	27 198	632	130 718	111 118	36 450	4	147 572
- Ct endettement financier net	1 640	3	34	1 677	1 323	(4)	24	1 343
- Immobilisations nettes	15 079	2 672	3 191	20 942	13 196	2 837	2 515	18 548
- Investissements	5 465	444	701	6 610	2 201	197	1	2 399
- Actifs nets	124 270	18 528	9 373	152 171	121 391	16 171	12 980	150 542
- Trésorerie nette <sup>(1)</sup>	72 534	5 693	718	78 945	71 486	3 418	3 167	78 071
- Capitaux propres	85 805	3 167	(6 509)	82 463	80 714	4 140	(4 984)	79 870
- Dettes (hors provisions)	31 143	14 670	15 469	61 282	34 720	11 177	17 248	63 145

(1) Y compris actifs financiers de gestion de trésorerie

#### 4.7 INFORMATIONS SOCIALES

##### 471 Effectifs

	31/12/2011	31/12/2010
- Cadres	128	125
- Employés, Agents de maîtrise	121	115
- Compagnons	378	390
- <b>Total</b>	<b>627</b>	<b>630</b>

#### 472 DIF (Droit individuel à la formation)

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce DIF sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision.

Au 31 Décembre 2011, le solde d'heures acquises au titre du DIF et non utilisées par l'ensemble des collaborateurs du Groupe s'élève à **54 215 heures** contre **45 053 heures** au 31 décembre 2010.

Ces heures sont valorisées à environ **828 K€** brut.

#### 473 Intérimaires

Le volume d'heures liées à la population en intérim s'élève à **312 000 heures** sur l'exercice 2011 contre **287 000 heures** au 31 Décembre 2010.

Le volume d'heures 2011 est valorisé à environ **8,4 M€** contre **7,8 M€** en 2010.

### 4.8 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions avec les parties liées concernent notamment la rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de la direction.

#### 481 Rémunérations versées aux membres du Conseil d'Administration

Au titre de 2011, le montant des rémunérations brutes et jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration de **CIFE**, s'élève à **792 K€** dont **192 K€** versés par la société mère et **600 K€** par les autres sociétés consolidées. Ces rémunérations se composent exclusivement pour **772 K€** de salaire brut et **20 K€** de jetons de présence.

Il n'existe aucune charge relative à des avantages postérieurs à l'emploi

#### 482 Autres parties liées

Le Groupe **CIFE** a comptabilisé sur l'exercice 2011 une charge de **25 K€** au titre de prestations de direction générale rendues par la **SAS ALFRED DE MUSSET**.

### 4.9 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les cautions sur marchés données par les établissements bancaires s'élevaient au 31 Décembre 2011 à **32 876 K€** (69 % de l'encours étant par les filiales France métropole) contre **26 261 K€** au 31 Décembre 2010.

### 4.10 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

#### 4101 Actifs destinés à la vente

Néant

#### 4102 Affectation du résultat 2011

Le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés au 31 Décembre 2011, le 10 Avril 2012. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Le Conseil proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire un dividende de **1,33 Euros** par action au titre de cet exercice.

# CIFE

Société Anonyme au Capital de 24 000 000 €uros  
Siège social : 59, rue La Boétie – 75008 PARIS  
R.C. PARIS B 855 800 413

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société S.A. Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises (CIFE), tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

#### **Principes comptables**

Les notes aux états financiers exposent les méthodes comptables relatives au mode de comptabilisation et de présentation :

- des actifs financiers de gestion de trésorerie (notes 335, 354, 4119 et 4124) ;
- de la trésorerie et équivalents de trésorerie (notes 355 et 4124).

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes aux états financiers et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

#### **Estimations comptables**

Votre groupe constitue des provisions courantes notamment sur les chantiers et travaux et sur l'activité immobilière, tel que cela est décrit en notes 382 et 422 de l'annexe aux comptes consolidés. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions courantes s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par le groupe pour identifier et évaluer les risques, sur des échanges avec la direction du groupe sur les modalités d'estimation de ces provisions, ainsi que sur l'examen de la situation au 31 décembre 2011.

Nous avons par ailleurs vérifié que les notes aux états financiers donnent une information appropriée relative à ces provisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III - VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nantes et Orvault, le 27 avril 2012

Les commissaires aux comptes

**KPMG Entreprises**  
Département de KPMG S.A.

**Béatrice JESTIN**  
Associée

**RSM Secovec**

**Gilles LECLAIR**  
Associé

CIFE  
Comptes sociaux

I - Bilan au 31 Décembre 2011

ACTIF (en Milliers d'euros)	NOTES	2011			2 010
		Brut	Amortissements	Net	Net
Autres immobilisations incorporelles		10	10		1
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 - 2</b>	<b>10</b>	<b>10</b>		<b>1</b>
Terrains					
Constructions		1 665	982	683	727
Installations techniques, matériel et outillage					
Autres immobilisations corporelles		47	30	17	17
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 - 2</b>	<b>1 712</b>	<b>1 012</b>	<b>700</b>	<b>744</b>
Participations	1a	12 031	66	11 965	11 971
Créances rattachées à des participations	1b	13 133	9 141	3 992	5 829
Autres titres immobilisés - Titres en Auto contrôle	1c	3 247		3 247	2 187
Autres titres immobilisés - Obligations		2 017		2 017	2 017
Autres Immobilisations financières		58		58	56
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 - 2</b>	<b>30 486</b>	<b>9 207</b>	<b>21 279</b>	<b>22 060</b>
<b>Actif immobilisé</b>	<b>1 - 2</b>	<b>32 208</b>	<b>10 229</b>	<b>21 979</b>	<b>22 805</b>
Créances clients et comptes rattachés		70		70	39
Autres créances		714		714	255
Valeurs mobilières de placement et créances assimilées	3a	15 718	447	15 271	18 435
Disponibilités et Comptes à terme	3a	48 156		48 156	45 047
Charges constatées d'avance		3		3	6
<b>Actif circulant</b>	<b>3</b>	<b>64 661</b>	<b>447</b>	<b>64 214</b>	<b>63 782</b>
Ecart conversion Actif	<b>4</b>	75		75	
<b>Total général</b>		<b>96 944</b>	<b>10 676</b>	<b>86 268</b>	<b>86 587</b>

PASSIF (en Milliers d'euros)	NOTES	2011	2 010
		Net	Net
Capital (intégralement versé)		24 000	24 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		858	858
Ecart de réévaluation		2	2
Réserve légale		2 151	1 700
Réserves réglementées			
Autres réserves		34 000	27 000
Report à nouveau		4 676	4 613
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>7 490</b>	<b>9 015</b>
Amortissements dérogatoires	<b>6</b>	127	133
<b>Capitaux propres</b>	<b>5</b>	<b>73 304</b>	<b>67 321</b>
Provisions pour risques		75	
Provisions pour charges			
<b>Provisions</b>	<b>7</b>	<b>75</b>	
Emprunt et dettes financières divers		6 102	6 092
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>8</b>	<b>6 102</b>	<b>6 092</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		93	99
Dettes fiscales et sociales		212	299
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			1
Autres dettes		6 482	12 775
Produits constatés d'avance			
<b>Dettes</b>	<b>9</b>	<b>12 889</b>	<b>19 266</b>
Ecart de conversion Passif	<b>4</b>		
<b>Total général</b>		<b>86 268</b>	<b>86 587</b>

**CIFE**  
**Comptes sociaux**  
**II - Compte de résultat**

En Milliers d'euros	NOTES	2011	2 010
Chiffres d'affaires	10a	1 072	1 160
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges <sup>(1)</sup>		19	48
Autres produits			
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>1 091</b>	<b>1 208</b>
Autres achats et charges externes		468	487
Impôts, taxes et versements assimilés		57	57
Salaires et traitements		205	263
Charges sociales		59	94
Dotations aux amortissements et aux provisions		47	49
Autres charges		11	11
<b>Total Charges d'exploitation</b>		<b>847</b>	<b>961</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>10</b>	<b>244</b>	<b>247</b>
Produits financiers de participations		9 131	8 285
Produits financiers de créances de l'actif immobilisé		217	220
Autres intérêts et produits assimilés			
Produits nets sur cession et placements de produits de trésorerie		1 822	1 400
Différences positives de change			93
Reprises sur provisions et transferts de charges		2	393
<b>Total Produits financiers</b>		<b>11 172</b>	<b>10 391</b>
Charges financières sur participations SCI			1
Autres Intérêts et charges assimilées		265	248
Différences négatives de change		23	
Charges nettes sur cession et placements de produits de trésorerie		16	
Dotations aux amortissements et aux provisions		3 732	1 325
<b>Total Charges financières</b>		<b>4 036</b>	<b>1 574</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>11</b>	<b>7 136</b>	<b>8 817</b>
<b>Résultat courant (avant impôts)</b>		<b>7 380</b>	<b>9 064</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			116
Produits exceptionnels sur opérations en capital		346	101
Reprises sur provisions et amortissements		6	6
<b>Total Produits exceptionnels</b>		<b>352</b>	<b>223</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		14	11
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		227	100
Dotations aux amortissements et aux provisions		1	1
<b>Total Charges exceptionnelles</b>		<b>242</b>	<b>112</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>12</b>	<b>110</b>	<b>111</b>
Impôts sur les bénéfices	<b>13</b>		160
<b>Résultat Net</b>		<b>7 490</b>	<b>9 015</b>

(1) dont transferts de charges : 19 KE en 2011, 12 KE en 2010

# CIFE

## ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

(Les indications chiffrées sont exprimées en milliers d'€uros)

Annexe au bilan annuel dont le total est de **86 268 K€** et au compte de résultat dégageant un bénéfice net de **7 490 K€**

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er Janvier au 31 Décembre 2011

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10 Avril 2012 par le Conseil d'Administration.

La société **CIFE** établit des comptes consolidés aux normes IFRS.

### I – FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Dans le courant de l'exercice, la SA **CIFE** a souscrit pour **222 K€** à l'augmentation de capital de la **SAS Aéroports du Grand Ouest**. A l'issue de cette opération, la quote-part de détention dans cette entité est maintenue à 4,98 % du capital.

### II – PRINCIPES & METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis suivant les principes résultant du Plan Comptable Général adopté par le comité de la Réglementation Comptable le 29 avril 1999 et du règlement CRC 2002-10 et 2004-06.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### Immobilisations corporelles

A l'exception des biens ayant fait l'objet d'une réévaluation légale, les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement.

- Constructions et bâtiments industriels Entre 10 et 40 ans selon méthodologie composants suivante :

- Gros œuvre : 40ans
- Equipements techniques : 20 ans
- Aménagements intérieurs : 10 ans

- Matériel de transport Entre 5 et 8 ans

- Matériel de bureau, informatique Entre 3 et 10 ans

La valeur amortissable d'un actif est considérée égale à sa valeur brute.

Sur le plan fiscal, les rythmes et modes d'amortissements antérieurement retenus ont été maintenus. L'écart entre la dotation comptable et la dotation fiscale constitue un amortissement dérogatoire comptabilisé en résultat exceptionnel et entraîne une variation du compte "Provisions réglementées" correspondant (cf. § 6).

#### Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur valeur brute, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition ou à leur valeur réévaluée au 31 décembre 1976. Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

La valeur d'inventaire des titres de participation est appréciée en fonction de la quote-part des capitaux propres éventuellement corrigés pour tenir compte de leurs perspectives de plus-values ou de moins-values d'actifs, de développement et de rentabilité.

#### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances qui présentent des difficultés de recouvrement font l'objet d'une dépréciation.

#### Créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en €uros sur la base du dernier cours de change. Les différences latentes de conversion sont inscrites dans les comptes transitoires « différences de conversion actif-passif ». Les pertes latentes de conversion font l'objet d'une provision pour risques.

#### Valeurs mobilières de placement et créances assimilées

Les supports d'investissements sont principalement des OPCVM ainsi que des titres de créances négociables (certificats de dépôt notamment).

Des dépréciations sont constituées lorsque leur valeur vénale est inférieure, à la date de clôture, à leur coût d'entrée en portefeuille.

#### Disponibilités et comptes à terme

Ce poste comprend les disponibilités bancaires ainsi que les comptes à terme débloqués.

#### Provisions pour risques et charges

Elles sont constituées dès lors qu'il existe un risque probable de sortie de ressources sans contreparties attendues. Elles sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date.

### III – NOTES ANNEXES AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

#### 1 – Etat des Immobilisations

Immobilisations	01/01/2011	Augmentation	Diminution	31/12/2011
Incorporelles	10	-	-	10
Corporelles	1 710	3	1	1 712
Financières				
* Titres de Participation	12 037	222	228	12 031
* Créances sur Participation	11 459	2 304	630	13 133
* Titres en auto contrôle	2 187	1 060	-	3 247
* Obligations Région Pays de Loire	2 017	-	-	2 017
* Autres immobilisations financières	56	2	-	58
<b>TOTAL</b>	<b>29 476</b>	<b>3 591</b>	<b>859</b>	<b>32 208</b>

1a - Mouvements significatifs sur les titres de participation :

- Souscription à l'augmentation du capital de la <b>SAS Aéroports du Grand Ouest</b> pour	<b>222 K€</b>
- Sortie des titres <b>SOMARÉ</b> représentant 15 % du capital pour	<b>113 K€</b>
- Sortie des titres <b>OCEANIC Promotion</b> représentant 15 % du capital pour	<b>115 K€</b>

1b - Etat des créances sur participations

Filiales	01/01/2011	Augmentation	Diminution	31/12/2011	- 1 An	+ 1/- 5 Ans	+ 5 Ans
Océanic Promotion	630	-	630	-	-	-	-
Aéroports du Grand Ouest	-	224	-	224	-	224	-
Jules Verne Immobiliare	8 935	1 685	-	10 620	-	10 620	-
Nutribio	600	180	-	780	780	-	-
Intérêts courus	1 294	215	-	1 509	-	1 509	-
<b>TOTAL</b>	<b>11 459</b>	<b>2 304</b>	<b>630</b>	<b>13 133</b>	<b>780</b>	<b>12 353</b>	<b>-</b>

1c – Actions Propres

	01/01/2011	Augmentation	Diminution	31/12/2011
Nombre d'actions détenues	44 926	19 267	-	64 193
En % du capital	3,74 %	1,61 %	-	5,35 %
Prix de revient unitaire en Euros	48,69	1,90	-	50,59
Cours de clôture en Euros	59,49	- 8,84	-	50,65
Valeur brute au bilan	2 187	1 060	-	3 247
Provision pour dépréciation	-	-	-	-
Valeur nette au bilan	2 187	1 060	-	3 247

1d – Obligations

	01/01/2011	Augmentation	Diminution	31/12/2011
Obligations Région Pays de la Loire	2 000	-	-	2 000
Intérêts courus	17	-	-	17
Valeur brute au bilan	2 017	-	-	2 017
Provision pour dépréciation	-	-	-	-
Valeur nette au bilan	2 017	-	-	2 017

Coupon : 4% - Echéance 16/10/2015

#### 2 – Etat des Amortissements et Dépréciations sur Immobilisations

Immobilisations	01/01/2011	Augmentation	Diminution	31/12/2011
Incorporelles	9	1	-	10
Corporelles	966	47	-	1 012
Financières	5 696	3 511 <sup>(2)</sup>	-(3)	9 207
<b>TOTAL</b>	<b>6 671</b>	<b>3 559<sup>(1)</sup></b>	<b>-</b>	<b>10 229</b>

(1) Dont amortissements linéaires : **48 K€**

(2) Dont dépréciation sur titres et créances sur participations : **3 511K€**

(3) Dont reprise dépréciation sur titres et créance sur participations : **Néant**

#### 3 – Etat des Créances de l'Actif circulant

Désignation	31/12/2010	31/12/2011	- 1 An	Entreprises	Produits
				Liées	A Recevoir
Créances clients	39	70	70	69	27
Autres Créances	100	539	539	-	-
Groupe et Associés	155	175	175	175	-
Charges constatées d'avance	6	3	3	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>300</b>	<b>787</b>	<b>787</b>	<b>244</b>	<b>27</b>

3a – Etat de la Trésorerie

	31/12/2011	31/12/2011	31/12/2011	31/12/2010
	Brut	Prov	Net	Net
Valeurs mobilières de placement et autres actifs de trésorerie	15 718	447	15 271	18 435
Titres de créances négociables (CDN)	-	-	-	-
Comptes à terme (CAT)	44 282	-	44 282	43 554
Disponibilités bancaires	3 874	-	3 874	1 493
<b>TOTAL</b>	<b>63 874</b>	<b>447</b>	<b>63 427</b>	<b>63 482</b>

Les excédents de trésorerie sont gérés avec un objectif de rentabilité voisin de celui du marché monétaire, néanmoins les comptes à terme bénéficient de taux bonifiés.

Une dépréciation du portefeuille de placements est constatée au 31 Décembre 2011 pour **447 K€**, dépréciation liée pour **283 K€** à la dégradation des valeurs sur produits de gestion alternative et divers produits structurés, et à **164 K€** pour une dépréciation liée à la dégradation de la valeur marché d'un produit mais garanti en capital à échéance.

Par ailleurs, le montant souscrit en obligations est classé en immobilisations financières pour **2 M€**.

#### 4 – Ecarts de Conversion

Les écarts de change comptabilisés à l'actif et provisionnés en 2011 pour **75 K€** couvrent le risque de change rattaché au compte-courant **FWE**.

#### 5 – Informations sur la variation des capitaux propres

Variation des Capitaux Propres	Capital Social <sup>(1)</sup>	Primes	Réserves	Résultat De L'Exercice	Total Capitaux Propres
Situation au 31 Décembre 2010	24 000	860	33 446	9 015	67 321
Mouvements 2011 :					
. Affectation résultat 2010	-	-	9 015	- 9 015	-
. Distribution dividende 2010	-	-	- 1 501	-	- 1 501
. Résultat de l'exercice 2011	-	-	-	7 490	7 490
. Amortissements dérogatoires (CRC 2002-10)	-	-	- 6	-	- 6
<b>Situation au 31 Décembre 2011</b>	<b>24 000</b>	<b>860</b>	<b>40 954</b>	<b>7 490</b>	<b>73 304</b>

(1) En fin d'exercice, le capital social est composé de 1 200 000 actions au nominal de 20 Euros chacune, entièrement libérées.

Toutes les actions sont de même rang et détiennent les mêmes droits, à l'exception toutefois des 64 193 actions propres. Ces actions sont privées du droit de vote et du droit au dividende. Le dividende 2010 pour **58 K€** auto distribué au titre des actions en propre sera reversé au compte de report à nouveau.

#### 6 – Etat des provisions réglementées

Désignation	01/01/2011	Dotations	Reprises	31/12/2011
Amortissements dérogatoires (CRC 2002-10)	133	-	6	127
<b>TOTAL</b>	<b>133</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>127</b>

#### 7 – Etat des provisions pour risques et charges

Désignation	01/01/2011	Dotations	Reprises utilisées	Reprises Non utilisées	31/12/2011
Provisions pour risques :					
. Risques d'exploitation	-	75	-	-	75
. Risques sur programmes immobiliers	-	-	-	-	-
<b>Sous-Total</b>	<b>-</b>	<b>75</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>75</b>
Provisions pour charges :					
. Pertes des SCI	-	-	-	-	-
. Charges immobilières	-	-	-	-	-
<b>Sous-Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>75</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>75</b>

#### 8 – Etat d'endettement

Depuis le 1<sup>er</sup> Avril 2009, la société bénéficie d'une ligne de crédit de **6 M€** d'une durée de 60 mois. Cette ligne est assortie de différentes clauses d'exigibilité anticipée. A la clôture, aucune clause n'est de nature à entraîner un remboursement anticipé.

La ligne des dettes financières diverses correspond à des dépôts reçus en garantie dans le cadre des activités de location.

#### 9 – Etat des dettes

Désignation	Echéancier					Entreprises Liées	Charges à Payer
	31/12/2010	31/12/2011	- 1 An	+ 1/ - 5 ANS	+ 5 Ans		
Emprunts auprès établissement de crédit	6 026	6 034	6 034	-	-	-	34
Dettes financières et diverses	66	68	-	-	68	42	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99	93	93	-	-	18	29
Dettes fiscales et sociales	299	212	212	-	-	-	84
Groupes et Associés	12 639	6 421	6 421	-	-	6 414	-
Autres dettes	137	61	61	-	-	53	53
<b>TOTAL</b>	<b>19 266</b>	<b>12 889</b>	<b>12 821</b>	<b>-</b>	<b>68</b>	<b>6 527</b>	<b>200</b>

#### 10 – Résultat d'exploitation

10a - Chiffres d'affaires par activité

Activités	31/12/2011	31/12/2010
Locations immobilières et mobilières	381	371
Prestations de services et divers	691	789
<b>TOTAL</b>	<b>1 072</b>	<b>1 160</b>

## 11 – Résultat financier

	31/12/2011	Dont Entreprises Liées	31/12/2010
Dividendes des filiales et produits des SCI	9 131	9 131	8 285
Produits des prêts sur participation	217	217	220
Autres intérêts et produits assimilés	-	-	-
Produits nets sur cessions et placements de pts de trésorerie	1 822	-	1 400
Différences positives de change	-	-	93
Reprises de provisions	2	-	393
<b>Total des Produits</b>	<b>11 172</b>	<b>9 348</b>	<b>10 391</b>
Pertes SCI	-	-	1
Charges d'intérêts des emprunts sur établissements de crédit	121	-	92
Charges d'intérêts comptes courants	144	144	156
Différence négative de change	23	-	-
Charges nettes sur cession et placement de pts de trésorerie	16	-	-
Dotations aux amortissements et provisions	3 732	3 512	1 325
<b>Total des Charges</b>	<b>4 036</b>	<b>3 656</b>	<b>1 574</b>
<b>Résultat Financier</b>	<b>7 136</b>	<b>5 692</b>	<b>8 817</b>

## 12 – Résultat exceptionnel

	31/12/2011	31/12/2010
Produits sur opérations de gestion	-	116
Cession d'immobilisations corporelles, incorporelles	-	-
Cession d'immobilisations financières	346	101
Reprises aux amortissements dérogatoires (CRC 2002-10)	6	6
<b>Total des Produits</b>	<b>352</b>	<b>223</b>
Charges sur opération de gestion	9	-
Subvention équilibre accordées aux filiales	5	11
VNC d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
VNC d'immobilisations financières	227	100
Dotations aux amortissements dérogatoires (CRC 2002-10)	1	1
<b>Total des Charges</b>	<b>242</b>	<b>112</b>
<b>Résultat Exceptionnel</b>	<b>110</b>	<b>111</b>
Dont Résultat sur cession d'immobilisations	119	1

## 13 – Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Base			Total	Impôt à 33,33 %
	Compte de Résultat	Réintégrations	Déductions		
Résultat courant	7 380	1 009	8 707	(318)	-
Résultat exceptionnel	110	12	119	3	-
<b>TOTAL</b>	<b>7 490</b>	<b>1 021</b>	<b>8 826</b>	<b>(315)</b>	<b>-</b>
			Contribution supplémentaire 3,3 %		-
			Montant total impôt sur les bénéfices		-

Une intégration fiscale intervient entre CIFE et SARL Immobilière Sanitat (non significatif).

## 14 – Situation latente

Décalages Temporaires	Impôt Théorique	
	Base	33,33 %
Bénéfices 2011 des SCI	- 994	- 331
Charges et provisions non déductibles	- 1	-
Déficit fiscal reportable	- 315	- 105
Plus-values OPCVM	- 9	- 3
<b>Total Impôt situation fiscale latente</b>	<b>- 1 319</b>	<b>- 439</b>

## 15 – Informations sociales

15a - Effectif réparti par catégorie

	31/12/2011	31/12/2010
ETAM	2 <sup>(1)</sup>	2 <sup>(1)</sup>
CADRES	2	2
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>4</b>

(1) dont 2 à temps partiel  
dont 1 mis à disposition de l'entreprise

15b - Médailles du Travail, droit individuel à la formation (DIF), engagements de retraite

Dette actualisée		
	31/12/2011	31/12/2010
Médaille du travail	0	0
Engagements de retraite	8	7
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>7</b>
Hypothèses retenues		
	31/12/2011	31/12/2010
Taux actualisation	4,60 %	4,68 %

Ces éléments non significatifs ne font pas l'objet d'une provision au bilan.

Au 31 Décembre 2011, le solde du volume d'heures acquis au titre du DIF par les collaborateurs de la société s'élève à 153 heures, montant identique au 31 décembre 2010.

	31/12/2011	31/12/2010
Rémunération brute versée aux membres du conseil d'administration	181	147
Jetons de présence	11	11
<b>Total</b>	<b>192</b>	<b>158</b>

#### 16 – Plan d'options d'achat ou de souscriptions d'actions

	31/12/2011	31/12/2010
Nombre d'options restantes	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

#### 17 – Engagements financiers

17a - Dettes garanties par des sûretés réelles

Aucune des dettes inscrites au passif du bilan n'est garantie par des sûretés réelles.

17b - Engagements financiers

La société **CIFE** dispose d'une clause de retour à meilleure fortune sur les subventions d'équilibre versées à sa filiale **ETPO Martinique** pour un montant au 31 Décembre 2011 de **509 K€**, contre **504 K€** au 31 Décembre 2010.

#### 18 – Filiales et Participations (cf tableau correspondant)

-

## CIFE

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS DETENUES PAR CIFE

Les informations figurant dans ce tableau concernent exclusivement les comptes sociaux annuels des filiales

	Capital <sup>(1)</sup>	Capitaux propres autres que Capital <sup>(1),(2)</sup>	Quote-part du capital détenu (en % de contrôle)	Valeur Comptable des Titres détenus <sup>(3),(4)</sup>		Prêts et avances bruts consentis par CIFE et non encore remboursés <sup>(3)</sup>	Montant des cautions et avals donnés par CIFE <sup>(3)</sup>	CA HT <sup>(3)</sup>	Résultat de l'exercice <sup>(3)</sup>	Dividendes encaissés par CIFE <sup>(3)</sup>
				Brute	Nette					
<b>A - Renseignements détaillés</b>										
<b>1 - Filiales (+50% du capital)</b>										
<b>France</b>										
SAS BRITTON (29-Plabennec)	80	1 011	85,00%	544	544			9 664	206	278
SAS COMABAT (Martinique)	160	1 746	90,00%	1 348	1 348			9 658	836	1 120
SA ETPO (44-Nantes)	2 300	3 715	99,96%	1 723	1 723			64 842	964	5 001
SAS ETPO GUADELOUPE	248	1 162	90,00%	312	312			4 771	875	976
SARL ETPO MARTINIQUE	8	-2	100,00%	8	6					
SARL ETPO GUYANE	408	312	100,00%	393	393			172	76	169
SARL ECG (44-Nantes)	19	31	100,00%	26	26			269	13	
SARL IMMOBILIERE SANITAT (75-Paris)	8	2	99,00%	64	9			0		
SAS OCEANIC PROMOTION (44-Nantes)	400	1 103	85,00%	433	433			1 583	556	90
SAS PICO OI (Ile de la Réunion)	40	1 157	85,00%	53	53			12 347	518	510
SAS SOMARE (72-Cherre)	300	656	85,00%	637	637			5 427	131	
SAS Jean NEGRI (13-Fos sur Mer)	390	2 961	85,00%	1 346	1 346			8 816	1 177	850
SAS SOVEBAT (02-Saint Quentin)	300	381	85,00%	531	531			6 332	8	17
<b>TOTAL</b>				<b>7 418</b>	<b>7 361</b>			<b>123 881</b>	<b>5 360</b>	<b>9 011</b>
<b>Etranger</b>										
FWE Co, Inc. (Californie - Etats-Unis)	5000 <sup>(1)</sup>	1 115 <sup>(1)</sup>	100,00%	4 344	4 344					-35
SARL J. VERNE IMOBILIARE (Bucarest - Roumanie)	18 <sup>(1)</sup>	- 38 830 <sup>(1)</sup>	90,00%	4	0	10 800		61	-1 862	
<b>TOTAL</b>				<b>4 348</b>	<b>4 344</b>	<b>10 800</b>		<b>61</b>	<b>-1 897</b>	
<b>2- Participations (10 à 50% du capital)</b>										
<b>France</b>										
SCCV DE GAULLE (44-Nantes)	1		50,00%	0,5	0,5					
<b>TOTAL</b>				<b>1</b>	<b>1</b>					
<b>B - Renseignements globaux</b>										
<b>3 - Filiales non reprises au paragraphe 1</b>										
<b>France</b>										
<b>Etranger</b>										
<b>4 - Participations non reprises au paragraphe 2</b>										
<b>France</b>										
<b>Etranger</b>										
<b>TOTAL</b>				<b>264</b>	<b>33</b>	<b>232</b>		<b>50 822</b>	<b>2 168</b>	<b>120</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>12 030</b>	<b>11 738</b>	<b>11 032</b>		<b>174 765</b>	<b>5 631</b>	<b>9 131</b>

NB : pour les filiales et participations étrangères, chiffres d'affaires et résultats de l'exercice sont convertis au taux de clôture.

(1) Données dans la monnaie locale d'opération - en K\$ pour les Etats-Unis; en KRON pour la Roumanie

(2) Y compris le résultat de l'exercice

(3) En KE

(4) Pour SARL ECG, dont Ecart de réévaluation de 2 KE.

# CIFE

## RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011
<b>I - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
- Capital social en KE (Nominal 20 € par action)	6 000	24 000	24 000	24 000	24 000
- Nombre d'actions ordinaires existantes	300 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000
- Nombre d'actions à dividende prioritaire existantes					
- Nombre maximal d'actions futures à créer					
. par conversion d'obligations					
. par exercice de droits de souscription					
<b>II - OPERATIONS &amp; RESULTATS DE L'EXERCICE (en KE)</b>					
- Chiffre d'affaires hors taxes	1 238	1 315	1 225	1 160	1 072
- Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements & provisions (1)	9 675	10 591	14 495	10 114	11 261
- Impôts sur les bénéfices	1 099	462	26	160	
- Participation des salariés due au titre de l'exercice					
- Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements & provisions (1)	8 460	8 919	10 928	9 015	7 490
- Résultat distribué au titre de l'exercice (2)	1 260	1 380	1 500	1 560	1 596
<b>III - RESULTAT PAR ACTION (en Euros)</b>					
- Résultat après impôts, participation des salariés mais avant amortissements & provisions (1)	28,59	8,44	12,06	8,29	9,38
- Résultat après impôts, participations des salariés et amortissements & provisions (1)	28,20	7,43	9,11	7,51	6,24
- Dividende net attribué à chaque action (2)	4,20	1,15	1,25	1,30	1,33
<b>IV - PERSONNEL</b>					
- Effectif moyen (en nombre d'employés)	3	3	3	3	3
- Montant de la masse salariale en KE	259	251	218	263	205
- Montant des sommes versées au titre des charges sociales et des avantages en KE	69	64	57	94	59

(1) Déduction faite des reprises sur provisions devenues sans objet (selon les recommandations de l'AMF)

(2) Au titre de 2011 : Sous réserve de l'approbation de la 3<sup>ème</sup> résolution de l'AG du 15 Juin 2012

# CIFE

Société Anonyme au Capital de 24 000 000 €uros

Siège social : 59, rue La Boétie – 75008 PARIS

R.C. PARIS B 855 800 413

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

### Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société S.A. Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises (CIFE), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### 1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

##### Titres de participations et créances rattachées

Comme indiqué dans les notes « Immobilisations financières » et « Créances » de l'annexe, votre société procède à des estimations comptables significatives portant notamment sur la valorisation des titres de participation et des créances rattachées.

Nous avons revu les hypothèses retenues, la cohérence des méthodes et les évaluations qui justifient les estimations comptables retenues.

Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations qui ont été faites par votre société et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

#### 3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

La sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur appelle de notre part l'observation suivante :

En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par l'article L.225-102-1 du code de commerce et relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur sont mentionnées globalement pour l'ensemble des mandataires et non de façon individuelle.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nantes, le 27 avril 2012

Orvault, le 27 avril 2012

**KPMG Entreprises**  
*Département de KPMG S.A.*

**RSM SECOVEC**

**Béatrice JESTIN**  
*Associée*

**Gilles LECLAIR**  
*Associé*

# CIFE

Société Anonyme au Capital de 24 000 000 €uros  
Siège social : 59, rue La Boétie – 75008 PARIS  
R.C. PARIS B 855 800 413

## RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

### Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

##### 1. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

##### 1.1 - Subvention d'équilibre accordée à la filiale ETPO Martinique

Personne concernée : Bernard THERET, Administrateur & Directeur Général Délégué

Nature et objet : Votre société a accordé, eu égard à la situation financière de sa filiale ETPO Martinique, une subvention d'équilibre assortie d'une clause de retour à meilleure fortune.

Date autorisation du CA : 11 Octobre 2011

Modalités : Pour 2011, le montant de cette subvention est de 5,5 K€. Le montant cumulé des subventions assorties de clause de retour à meilleure fortune antérieurement accordées par la CIFE à ETPO Martinique s'élève à 509 K€ au 31/12/2011. Elles n'ont fait l'objet d'aucun remboursement sur l'exercice.

##### 1.2 – Prêts accordés par la société CIFE à sa filiale la SRL Jules Verne Immobiliare.

Personnes concernées : Bernard THERET, Administrateur & Directeur Général Délégué  
Daniel TARDY, Président du Conseil d'Administration & Directeur Général

Nature et objet : Prêts accordés à sa filiale la SRL Jules Verne Immobiliare

Dates autorisation du CA : 10 Juin 2011 et 11 Octobre 2011

Modalités : La SA CIFE a accordé un prêt au cours de l'exercice pour un montant total de 423 528 €. Au 31/12/2011, les prêts consentis à la filiale SRL Jules Verne Immobiliare avant reprise de la ligne de prêt accordée par sa filiale ETPO s'élève à 9 359 270 € à échéance 31 Décembre 2011 renouvelable. Le taux de rémunération est fixé à 2 % pour l'année 2011 soit un produit d'intérêts de 181 829 € sur l'exercice.

##### 1.3 – Reprise par CIFE de la ligne de prêt accordée par sa filiale ETPO.

Personnes concernées : Bernard THERET, Administrateur & Directeur Général Délégué  
Daniel TARDY, Président du Conseil d'Administration & Directeur Général  
Olivier TARDY, Administrateur

Nature et objet : Reprise par CIFE de la ligne de prêt accordée par sa filiale ETPO à la SRL Jules Verne Immobiliare

Date autorisation du CA : 11 Octobre 2011

Modalités : La SA CIFE a repris la ligne de prêt accordée par sa filiale ETPO à la SRL Jules Verne Immobiliare. Cette ligne de prêt s'élève à 1 260 454 € à échéance 31 Décembre 2011 renouvelable. Le taux de rémunération est fixé à 2 % pour l'année 2011 soit un produit d'intérêts de 1 174 € sur l'exercice.

## 2. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

### 2.1 – Contribution groupe

Personnes concernées :

Bernard THERET, Administrateur & Directeur Général Délégué  
Daniel TARDY, Président du Conseil d'Administration & Directeur Général  
Olivier TARDY, Administrateur  
Cécile JANICOT (*représentant la SAS Alfred de Musset*), Administratrice

Nature et objet :

Les filiales versent à la société CIFE une contribution groupe calculée sur la base de 0,6% du chiffre d'affaires annuel hors taxes.

Modalités :

Sociétés concernées	Montant HT perçu par la CIFE sur 2011
SAS Britton	56 114 €
SAS Comabat	58 273 €
SA ETPO	358 863 €
SAS ETPO Guadeloupe	29 868 €
SAS Somare	31 306 €
SAS PICO OI	71 422 €
SAS NEGRI	47 700 €
SAS SOVEBAT	37 326 €
<i>Total</i>	690 872 €

### 2.2 – Location de biens immobiliers

Personnes concernées :

Bernard THERET, Administrateur & Directeur Général Délégué  
Daniel TARDY, Président du Conseil d'Administration & Directeur Général  
Olivier TARDY, Administrateur  
Cécile JANICOT (*représentant la SAS Alfred de Musset*), Administratrice

Nature et objet :

Mise à disposition de biens immobiliers moyennant une participation aux loyers et charges.

Modalités :

Sociétés concernées	Montant HT perçu par la CIFE sur 2011
SA ETPO	210 274 €
SAS Alfred de Musset	200 €
<i>Total</i>	210 474 €

### 2.3 – Contribution aux frais de direction et prestations administratives

Personnes concernées :

Bernard THERET, Administrateur & Directeur Général Délégué  
Daniel TARDY, Président du Conseil d'Administration & Directeur Général  
Cécile JANICOT (*représentant la SAS Alfred de Musset*), Administratrice

Nature et objet :

Contribution aux frais de direction et de prestations administratives.

Modalités :

Sociétés concernées	Montant HT versé par la CIFE sur 2011
SARL ECG	50 000 €
SAS Alfred de Musset	24 666 €
<i>Total</i>	74 666 €

### 2.4 – Avances en compte courant consenties à la CIFE

Personnes concernées :

Bernard THERET, Administrateur & Directeur Général Délégué  
Daniel TARDY, Président du Conseil d'Administration & Directeur Général  
Olivier TARDY, Administrateur

Nature et objet :

Avances en compte courant consenties à la société CIFE par certaines filiales du groupe et par le Président du Conseil d'Administration.

Modalités :

Sociétés concernées	Montant de l'avance en compte courant au 31/12/2011	Intérêt sur avance	Observations
SARL ETPO Guyane	519 876 €	6 082 €	Rémunération sur la base de la moyenne annuelle du T4M
SAS COMABAT	1 011 724 €	68 179 €	Rémunération identique à la performance du placement dédié
SAS ETPO Guadeloupe	1 287 605 €	9 984 €	Rémunération sur la base de la moyenne annuelle du T4M
SAS PICO	502 125 €	7 988 €	Rémunération identique à la performance du placement dédié
SA ETPO	0 €	45 925 €	Rémunération identique à la performance du placement dédié
FWE	2 090 163 €	3 754 €	Rémunération identique à la performance du placement dédié
TOTAL	5 411 493 €	141 912 €	

Personne concernée	Avance en compte courant	Intérêts sur avance	Observations
TARDY Daniel	6 911 €	463 €	Rémunération au taux fiscalement déductible : 3,99 %

## 2.5 – Prêt accordé par la société CIFE à sa filiale OCEANIC Promotion

Personne concernée : Bernard THERET, Administrateur & Directeur Général Délégué

Nature et objet : Votre société a octroyé un prêt rémunéré à moyen et court terme à sa filiale SAS OCEANIC Promotion

Date autorisation du CA : 17 Octobre 2007

Modalités : Sur l'exercice 2011, la société OCEANIC Promotion a intégralement remboursé ce prêt d'un montant de 630 000 €. Les produits financiers enregistrés dans les comptes s'élèvent à 1 032 €.

Nantes, le 27 Avril 2012

Orvault, le 27 Avril 2012

**KPMG Entreprises**  
Département de KPMG S.A.S

**RSM SECOVEC**

Béatrice JESTIN  
Associée

Gilles LECLAIR  
Associé

# CIFE

## Attestation des Responsables du Rapport Financier Annuel

« Nous attestons qu'à notre connaissance les comptes présentés dans le rapport financier annuel sont établis conformément aux normes comptables applicables et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées ».

**Daniel TARDY**

Président Directeur Général

**Sébastien GARNIER**

Secrétaire Général

## Assemblée Générale Mixte du 15 Juin 2012

### PROJET DE RESOLUTIONS PROPOSEES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### I – DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

##### PREMIERE RESOLUTION

(Approbation du bilan et des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 Décembre 2011)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'Administration sur les opérations de la Société pendant l'exercice 2011, du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice, des rapports du Président et des Commissaires aux comptes sur le contrôle interne, approuve les comptes annuels 2011 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

##### DEUXIEME RESOLUTION

(Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 Décembre 2011)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les opérations du Groupe pendant l'exercice 2011 et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de cet exercice, approuve les comptes consolidés 2011 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus de leur gestion pour l'exercice 2011.

##### TROISIEME RESOLUTION

(Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 2011)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir constaté que le bénéfice distribuable au titre de l'exercice s'élève à **7 489 760,18 Euros**, approuve l'affectation des résultats proposée par le Conseil d'Administration. En conséquence, elle décide que :

- Le bénéfice net de l'exercice s'élevant à :	7 489 760,18 €
- Augmenté du report à nouveau précédent de :	4 676 430,05 €
	<hr/>
- Formant un total de :	12 166 190,23 €

Sera réparti comme suit :

- Affectation à la réserve légale	249 520,96 €
- Affectation à la réserve facultative	6 000 000,00 €
- Distribution aux 1 200 000 actions d'un dividende global de <b>1,33 €</b> par action	1 596 000,00 €
- Prélèvement, pour être reportée à nouveau, de la somme de :	4 320 669,27 €

<b>TOTAL</b>	<b>12 166 190,23 €</b>
--------------	------------------------

En conséquence, le dividende net total est fixé à **1,33 Euros** par action. La date de paiement sera décidée par le Conseil d'Administration du 15 juin 2012 qui se tiendra à l'issue de l'Assemblée Générale.

Il est précisé, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que ce dividende sera éligible à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts ou sera soumis sur option du bénéficiaire à un prélèvement libératoire en vigueur (article 117 quater du nouveau Code général des impôts).

Au cas où, lors de la mise en paiement, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions sera affecté au compte report à nouveau.

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions effectuées au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (par action) :

Exercice 2008	Sommes distribuées (en euros)	Nombre d'actions concernées	Dividende distribué éligible pour sa totalité à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158.3.2° du CGI (en euros)
Dividende Ordinaire	1 380 000 €	1 200 000	1,15
<b>Exercice 2009</b>			Dividende distribué éligible pour sa totalité à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158.3.2° du CGI (en euros)
Dividende Ordinaire	1 500 000 €	1 200 000	1,25
<b>Exercice 2010</b>			Dividende distribué éligible pour sa totalité à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158.3.2° du CGI (en euros)
Dividende Ordinaire	1 560 000 €	1 200 000	1,30

##### QUATRIEME RESOLUTION

(Approbation des conventions visées par l'article L.225-38 et suivant du Code de Commerce)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les opérations visées par l'article L. 225-38 du Code de commerce, approuve ledit rapport et les opérations qui y sont mentionnées.

### **CINQUIEME RESOLUTION**

**(Autorisation à donner au Conseil d'Administration pour le rachat et la vente, par la société de ses propres actions)**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, conformément aux dispositions des articles L. 225-209 à L. 225-212 du Code de commerce, du titre IV du livre II du Règlement général de l'autorité des marchés financiers et du règlement n°2273/2003 de la Commission européenne du 22 décembre 2003, autorise le Conseil d'Administration à acheter des actions de la Société dans la limite d'un nombre d'actions représentant 10 % du capital social.

L'Assemblée décide que ces achats pourront être réalisés en vue des affectations suivantes, dans le respect des textes susvisés et des pratiques de marché admises par l'Autorité des marchés financiers :

- Soit pour la mise en œuvre de tout plan d'options d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce,
- Soit pour l'attribution gratuite d'actions au profit de salariés et mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées ou lui seront liées dans les conditions définies par les dispositions légales applicables, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce,
- Soit attribution d'actions dans le cadre de la mise en œuvre de tout Plan d'Epargne d'Entreprise dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L. 443-1 et suivants du Code du travail,
- Soit participation aux résultats de l'entreprise,
- Soit pour la conservation et la remise ultérieure d'actions en échange ou en paiement dans le cadre d'opération de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5% du capital de la société,
- Soit de les annuler à des fins d'optimisation du résultat par action ou en vertu d'une autorisation d'annulation conférée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

L'Assemblée décide de fixer à :

- **90 Euros** par action le prix maximal par action auquel la Société pourra effectuer ces achats

En conséquence, le montant total des acquisitions hors frais ne pourra pas dépasser :

- **10 800 000 Euros**

Les achats, cessions ou transferts de ces actions pourront être effectués à tout moment, dans le respect de la réglementation en vigueur, et en conformité avec les règles déterminées par le règlement de l'autorité des marchés financiers concernant les conditions et périodes d'intervention sur le marché, en une ou plusieurs fois et par tous moyens y compris par négociation de blocs, offres publiques ou par utilisation de produits dérivés admis aux négociations sur un marché réglementé ou de gré à gré, y compris en période d'offre publique d'achat ou d'échange initiée par la Société ou visant les titres de la Société.

Les actions acquises pourront être cédées notamment dans les conditions fixées par l'Autorité des Marchés Financiers de sa position du 6 Décembre 2005 relative à la mise en œuvre du nouveau régime d'achat d'actions propres.

La présente autorisation est donnée pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée. Elle annule et remplace, pour la partie non utilisée, celle précédemment accordée par la cinquième résolution de l'Assemblée Générale du 10 juin 2011.

La Société devra informer, conformément à la réglementation en vigueur, l'Autorité des marchés financiers des achats, cessions, transferts réalisés et plus généralement procéder à toutes formalités et déclarations nécessaires.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, lequel pourra les déléguer conformément à l'article L. 225-209, alinéa 2 du Code de commerce, pour décider de la mise en œuvre de la présente autorisation et en fixer les modalités, notamment pour ajuster le prix d'achat susvisé en cas d'opérations modifiant les capitaux propres, le capital social, ou la valeur nominale des actions passer tous ordres de Bourse, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des marchés financiers, remplir toutes autres formalités et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.

### **SIXIEME RESOLUTION**

**(Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Olivier TARDY)**

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'Administrateur de la Société de :

**Monsieur Olivier TARDY**  
**14, Rue des Sablons**  
**75116 PARIS**

pour une période de six années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en l'an 2018 sur les comptes de l'exercice 2017.

## **II – DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

### **SEPTIEME RESOLUTION**

**(Principe d'une augmentation de capital réservée aux salariés en application de l'article L-129-6 du Code de Commerce)**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et de celui des Commissaires aux comptes, statuant en application des articles L.225-129-6 du Code de Commerce et L.443-5 du Code du travail, décide de réserver à des salariés adhérant à un Plan d'Epargne d'Entreprise une augmentation du capital social en numéraire aux conditions prévues par l'article L.443-5 du Code du travail.

En cas d'adoption de la présente résolution, l'Assemblée Générale décide d'autoriser le Conseil d'Administration à procéder, en une ou plusieurs fois, dans un délai maximum de 12 mois à compter de ce jour, à une augmentation de capital d'un montant maximum de 3 % du capital qui sera réservée aux salariés adhérant au Plan d'Epargne d'Entreprise de la Société et, le cas échéant, des entreprises qui lui sont liées dans les conditions de l'article L.225-180 du Code de commerce et réalisée conformément aux dispositions de l'article L.443-5 du Code du travail.

En cas d'adoption de la présente résolution, la présente autorisation entraîne la renonciation de plein droit des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription.

### **HUITIEME RESOLUTION**

**(Autorisation de réduction du capital par annulation d'actions propres détenues par la Société)**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, en application de l'article L. 225-209 du Code de commerce :

- Autorise le Conseil d'Administration à annuler tout ou partie des actions acquises dans le cadre de la mise en œuvre de l'autorisation donnée par la cinquième résolution de la présente Assemblée ou en vertu d'autorisations de même nature antérieures, dans la limite de 10 % du capital par périodes de vingt-quatre mois, soit un nombre maximal de 120 000 actions, et à réduire corrélativement le capital social de la Société, en une ou plusieurs fois, de la valeur nominale des actions, et à imputer la différence entre la valeur d'achat des actions annulées et leur valeur nominale sur tout poste de prime et réserve disponibles.
- Donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation à son Président, pour réaliser cette ou ces réductions de capital, constater la ou les réductions de capital, passer les écritures comptables correspondantes, modifier en conséquence les statuts et accomplir toutes informations, publications et formalités nécessaires.

La présente autorisation est donnée pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée.

### **III – DISPOSITIONS COMMUNES**

#### **NEUVIEME RESOLUTION**

**(Pouvoirs)**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Président du Conseil d'Administration, à son ou ses mandataires, et au porteur d'une copie ou d'extrait des présentes aux fins d'accomplir tous dépôts, formalités et publications nécessaires.